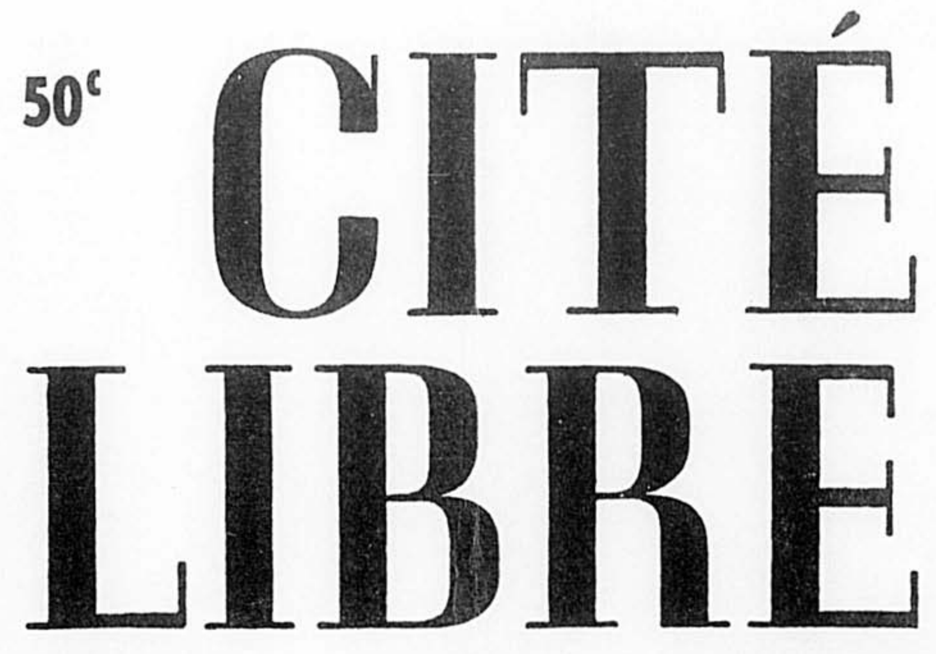


XVIe année No 83 JANVIER 1966 NOUVELLE SÉRIE

NOS HISTORIENS À LA BARRE

O CANADA, TERRE DES USA

DES TEXTES DE :

Serge GAGNON • Yerri KEMPF • Jacques-A. LAMARCHE
Jean PELLERIN • André ROSSINGER

XVIe année, No 83
Janvier 1966

revue mensuelle

•

Editeur propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition Cité Libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais Inc.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Vente des abonnements
et des anciens numéros :
Cité Libre
5090, rue Papineau
Montréal 34
Tél. 526-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente aux dépositaires :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 527-2479

SOMMAIRE

Page 1 — Pointes sèches :

Page 4 — Pour une conscience historique de la révolution québecoise
Serge Gagnon

Page 20 — Mythologie économique et réalité canadienne
André Rossinger

Page 30 — Chroniques du temps perdu
Cinéma — *Yerri Kempf*
Les livres — *Jacques-A. Lamarche*

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



pointes sèches

JOURNAUX DU QUÉBEC, MIROIRS DÉFORMANTS

LA PRESSE hebdomadaire et quotidienne au Québec se caractérise par une sorte d'égocentrisme régional. Elle semble incapable de voir plus loin que son clocher. Elle est routinière, insolente et souvent mesquine. Elle n'a aucune valeur d'exportation en ce sens qu'elle ne traduit que les strictes préoccupations locales. Voyons plutôt.

D'abord les manchettes : l'affaire Rivard, l'enquête Dorion, les interludes Rouleau-Denis, la destitution de Favreau, l'affaire Dupuis (piste de course), celle des meubles, celles des Iles-de-la-Madeleine, démission simultanée de Lamontagne et de Tremblay, Sauvé qui s'explique, Pearson qui compose un cabinet avec ce qui lui reste de Québécois . . .

Cette simple énumération suffit déjà à démontrer qu'au pays de Maria Chapdelaine, si beaucoup de choses ont changé, la politicaillerie au moins demeure.

Dans les pages intérieures du journal, là où d'ordinaire paraissent les nouvelles sérieuses, que lit-on ? Du local, du mesquin, des âneries. Sur trois colonnes, voici les palabres des groupes séparatistes qui, au Canada, font queue depuis des mois aux portes de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme afin de proclamer à la face de tous leurs compatriotes leur opposition à un pays où leur précieux nombril n'occuperait pas toute la place. Comme pour ponctuer ces propos tapageurs, on a publié, tout à côté, la tartine d'un savant professeur qui est allé, en fin de semaine, expliquer aux gens de son patelin natal les bienfaits des Etats associés.

Mais ce n'est pas tout, un peu plus bas, la déclaration fracassante du président de la Société Saint-Jusqu'au-Boutisme. Lisez attentivement, et vous verrez que ce plaisant personnage entend prouver comme deux et deux font quatre que l'unilinguisme va, ni plus ni moins, renouveler

la face du Québec, et il suffira d'une loi provinciale pour que meure à tout jamais notre « joual » déshonorant — en attendant probablement la loi qui exterminera la bêtise. Mais tournons la page.

Voici le résumé d'une conférence du professeur X qui tient pour « incomparable » la « culture » des Canadiens français, et tout à côté, la conférence du professeur Y qui, lui, considère que la « culture et la langue » du Canada français « ne valent pas le six ». Le lecteur y perdrait sûrement son latin, n'était le compte-rendu qui suit d'un forum auquel les deux conférences ont donné lieu. Les représentants de ces messieurs de l'Académie canadienne-française ont mis, sans appel, le « joual » à l'index, cependant que les écrivains « jouaux », ont carrément décrété le français « langue étrangère », par conséquent, langue « aliénisante ». Nous sommes en pleine euphorie. Les matérialistes de *Bay Street* et de la *rue St-Jacques* s'occupant de la galette, tandis que l'« élite » canadienne-française, la bouche en coeur, se gargarise d'une « culture » qui « ne vaut pas le six ». C'est du Feydeau . . . et de la meilleure veine !

Faut-il continuer à feuilleter notre canard ? A quoi bon ? Quand un journal a fait état des scandales politiques, et qu'il a enregistré l'agitation nationaliste que, de tout temps, orchestrent les activistes, bedeaux et autres sous-offs de la « Patente » au Québec, il ne lui reste guère de place pour les nouvelles. Et pourtant, les nouvelles ne manquent pas. Le Québec est devenu le point de mire de tout le Canada. Il expérimente des formules qui font drôlement réfléchir les autres Provinces. Il est à mettre sur pied une caisse de retraite qui, d'ici la fin du siècle, fera de l'Etat du Québec l'une des plus grandes forces de capitalisme socialisant en Amérique du Nord.

Mais ce n'est pas tout. Québec s'est sérieusement imposé comme tâche de transformer certaines structures. Il est à l'avant-garde de tout le continent en matière d'éducation. Il est sur le point de devenir, avec la Saskatchewan, un exemple en matière d'assurance santé. Il procède actuellement à un examen de conscience en matière d'exploitation minière et forestière. Il entend mettre à la raison les petits « requins » qui forment les compagnies de prêts. En un mot, le Québec est sur le point de devenir le premier Etat américain à s'orienter résolument dans le sens de la socialisation. C'est drôlement nouveau, et drôlement important.

Plusieurs journalistes québécois semblent encore trop embourbés dans la routine pour s'apercevoir de ce phénomène-là. Peut-être que cet aveuglement découle du fait que leur métier est maintenant fort ancien. Il a ses traditions, et est, par conséquent, sujet à la routine, notamment à celle que lui a inspirée le bipartisme. Cette routine-là est fort commode. Elle consiste à simplifier les situations, et à se donner bonne conscience en entretenant, à tort ou à raison, un préjugé défavorable à l'égard du pouvoir, et c'est ainsi que certains journalistes seront toujours portés à monter en épingle tout ce qui est de nature à rendre ridicule le pouvoir, ne se rendant même plus compte qu'ils passent sous silence ce qui est vraiment important.

Pour le journaliste, la tentation est forte de se croire le défenseur de la veuve et de l'orphelin, et de raisonner comme si, d'une part, le pouvoir était forcément aveugle, et d'autre part l'opposition, naturellement éclairée. Or, l'opposition c'est tout ce qui ne forme pas le pouvoir. C'est un écran derrière lequel il est facile de se ranger en embuscade. A force de se servir de cet écran là, on finit par en exagérer l'importance. C'est ainsi que le journaliste, surtout celui qui est affecté à la presse parlée, finit par n'attacher de prix qu'à l'opinion de l'homme de la rue, l'homme moyen (de préférence un chauffeur de taxi — commun dénominateur jugé incontestable à Montréal).

On comprend qu'avec une mentalité pareille, le journaliste ne vise aucunement à orienter l'opinion. Au contraire, il se range docilement du côté de ceux qui n'ont pas d'opinion (la majorité), et se moque ostensiblement de ceux qui en ont (la minorité). Dès lors, le ministre, l'évêque ou l'économiste auront beau dire et auront beau faire, ils ne pourront rien contre l'ineffable Tartempion qu'on est allé interroger sur la rue et qui, sans aucune espèce d'hésitation, s'est prononcé contre le ministre, l'évêque et l'économiste. Vous aurez beau étudié, si vous n'êtes pas chauffeur de taxi...

Avec une mentalité pareille, on comprend que des journalistes soient souvent amenés à faire front commun avec des minorités réactionnaires. Ainsi, la socialisation en cours au Québec est de nature à irriter une petite bourgeoisie routinière qui a plus de bagou que d'importance. La réforme des structures de l'enseignement amène l'industrie des collèges classiques à mettre en place ses instruments de pression. Il n'est pas jusqu'au réformisme favorisé par le concile du Vatican, réformisme qui suscite, tantôt les réactions d'un curé qui n'a pas le sens du ridicule, tantôt celles d'étudiants qui se présentent ostensiblement comme des « chrétiens » mais qui ne sont en fait que des crétins. Si l'opinion du chauffeur de taxi est appelée à prévaloir, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir des journalistes s'associer à toute cette réaction.

D'ailleurs c'est déjà fait. Soixante étudiants font une tempête parce qu'un banquet d'investiture a été organisé en l'honneur du premier recteur laïc de l'université de Montréal. Cette protestation ne veut absolument rien dire. Les protestataires ne représentent rien. Pourtant, ils obtiennent la manchette, et ce, en vertu du principe qui veut que l'opinion du chauffeur de taxi ait autant

d'importance que celle de Pascal ! C'est stupide, mais c'est comme ça. Que le cardinal Léger désigne un recteur laïc à l'université : c'est un fait divers. Mais qu'un étudiant mal élevé hurle, sur la rue Mapplewood : « Paul-Emile au poteau ! », c'est assurément la manchette.

Ce tour d'horizon rapide de la presse au Québec serait plutôt de nature à faire croire que les Canadiens français sont incapables d'analyser une situation, de voir les problèmes réels, et de juger de l'équilibre des véritables forces en présence.

S'il fallait en croire les journaux, les Canadiens français seraient des gens passablement friands de scandale, et drôlement enclins à n'ajouter foi qu'aux pires fables.

S'il fallait en croire les journalistes et les reporters radio-TV, les Canadiens français, en ce qui concerne la politique, n'auraient d'intérêt que pour l'homme à abattre, la tête à couper, la réputation à souiller.

Eh bien, non, ce n'est pas vrai. Les Canadiens français ont trop d'expérience politique pour n'être que des gens mesquins et sans générosité. Leurs journaux les représentent mal. Les Canadiens français sont des gens simples; des gens qui savent vivre et qui savent durer. C'est énorme en Amérique du Nord. D'ailleurs, dans les autres provinces canadiennes, il y a également beaucoup de choses qui vivent et qui durent, mais là aussi, les journaux ne retiennent que le fugace et le transitoire.

La presse ne réfléchit guère la mentalité du peuple. Elle ne se préoccupe que des intérêts des groupes de pression. Qu'elle le veuille ou non, elle est soumise aux consignes des grands belluaires de la finance. Qu'il suffise d'apporter ici comme exemple le cas de MM. Lamontagne, Tremblay et Sauvé.

On a reproché à MM. Lamontagne et Tremblay d'avoir acheté des meubles d'une compagnie qui devait faire faillite par la suite. Cette transaction remonte à une époque où ces deux hommes n'étaient pas encore en politique. Qu'à cela ne tienne, la presse n'aura eu de cesse que lorsqu'elle aura eu leur tête. Voilà qui est fait. La presse triomphe. Elle avait deux intellectuels à se mettre sous la dent; elle ne les a pas ratés. Aveuglée par sa hargne, elle a fait tomber deux têtes, mais elle n'a pas remarqué que ces deux têtes appartenaient à des membres de « la nouvelle vague libérale ». Les vieux financiers de Toronto et de Montréal lui doivent, une fois de plus, une fière chandelle, car eux non plus n'aiment pas messieurs Tremblay et Lamontagne.

Voyons maintenant le cas de M. Sauvé, un économiste intelligent qui appartient à l'école de M. Walter Gordon (la bête noire de Bay Street). Tambour battant, la grande presse et Radio-Canada sont allés recueillir précieusement les témoignages de tous les Ti-Cul Latrimouille des Iles-de-la-Madeleine. C'était facile. D'illustres inconnus venaient raconter les choses les plus invraisemblables, à l'insu de M. Sauvé qui, lui, se trouvait au congrès de la FAO (organisme mondial duquel il est devenu président).

A son retour de Rome, M. Sauvé a donné une conférence de presse. Il a protesté de son innocence; il a produit des preuves, et a invité ses accusateurs à le poursuivre en justice. Il eut beau faire, il n'a évidemment pas ébranlé ceux qui ont juré sa perte. Un journaliste a pu écrire suavement en première page de son journal : « La longue déclaration de Sauvé ne convainc pas tout le monde ». La belle affaire !

Mao Tsé Toung non plus ne convainc pas tout le monde. Ni Fidel Castro d'ailleurs. Il y a même gros à parier que tous les « bleus » des Iles-de-la-Madeleine considèrent que Maurice Sauvé est le diable en personne ! Et après ? On aura beau publier des photos de la *United Press International* (UPI), montrant M. Sauvé s'épongeant le front comme s'il n'avait pas réussi à s'expliquer . . . toute cette mise en scène ne prouve qu'une chose : au Québec, il y a de très gros journaux, et de très petits journalistes.

Il faut essayer de voir au-delà de ce que voient les journalistes.

Au Québec — comme partout ailleurs au Canada — il y a une majorité de gens qui pensent et qui cherchent à voir les choses en face; une majorité d'étudiants qui a passé l'âge de la barbichette et du m'as-tu-vuisme; un bon nombre de journalistes qui cherchent à surmonter les tentations trop faciles du jaunisme. Mais hélas, il reste aussi des « honnêtes travailleurs d'élections », quelques étudiants mal élevés, et des journalistes balourds (et radio-canadiens) qui se prennent pour Moïse.

Ces « crackpots » réunis — si minoritaires soient-ils — réussissent à faire beaucoup de bruit, mais il ne semble pas qu'ils traduisent la vérité du Québec.

Les Québecois aiment à regarder les choses d'un peu plus près tout de même. Ils veulent bien faire la « révolution tranquille », mais ne sont pas disposés à se laisser bousculer par des petits bourgeois qui croient avoir lu Karl Marx.

★

J. P.

POUR UNE CONSCIENCE HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION QUÉBECOISE

par *Serge* GAGNON

Département d'histoire,
Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière

« [...] Cette attitude si différente des deux régions [Québec et Montréal] est une constante dans l'histoire du Canada français. On sent bien qu'un environnement anglo-saxon, garde le Montréalais dans un état de tension presque continuel [...] la vieille capitale [...] connaît mieux le touriste que le capitaliste américain ou anglo-saxon-canadien [...] cette différence expliquera en bonne partie les divergences de vues des deux écoles d'historiens de Laval et de Montréal [...] » (Denis Veaugeois, *L'Union des deux Canadas. Nouvelle-Conquête ?* page 127, note 1)

I — INTRODUCTION : *pour le chanoine Groulx ou pour l'abbé Maheux !*

C'EST durant les années 1940 que s'amorça la formation des deux écoles historiques dont nous voulons retracer l'histoire[1]. Car s'il y a aujourd'hui, comme nous le verrons, une double vision de notre évolution historique, c'est peut-être parce qu'il y avait à l'époque deux historiens qui, faisant beaucoup parler d'eux, ne manquèrent pas de susciter des émules, et furent au bout du compte, les parrains de nos deux instituts d'histoire qui comptent maintenant une vingtaine d'années d'activité.

Dans la tradition de notre premier historien national, François-Xavier Garneau, le chanoine Groulx était l'âme dirigeante du mouvement nationaliste de l'entre-deux-guerres, visant à la création d'un Etat catholique et français en Amérique du Nord. Ce « rêve laurentien », comme on l'a appelé, empruntait ses fondements idéologiques à Maurice Barrès et au fondateur de *L'Action française,* Charles Maurras. Le nationalisme du terroir de Barrès soutenait, pour sa part, la cause d'un Québec rural, rivé à ses traditions, et emprisonné dans un fixisme qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. Le monarchisme du second, contribua à prolonger la pensée ultramontaine, farouchement opposée aux idéaux démocratiques. Ce nationalisme éminemment conservateur, s'accommoda bientôt d'un racisme, hérité des disciples de Gobineau, que Groulx avait connu durant ses études à l'Université de Fribourg. Telles sont, sommairement exposées, les données qui permettent de comprendre l'interprétation de l'historien montréalais, adulé de la jeunesse nationaliste, par ses plaidoyers pour les minorités françaises, ou par ses réfutations implicites ou explicites du nationalisme pan-canadien de Laurier, de King, ou de Bourassa.

Harmonieusement accordé aux luttes de races provoquées par les deux conflits mondiaux, la

(1) Plusieurs données de cette introduction nous ont été fournies par le *French-Canadians* de Mason Wade (Macmillan 1945).

AVERTISSEMENT

Etant donné la nature de notre hypothèse de travail, il nous a semblé plus important d'insister sur la genèse de deux courants de pensée, plutôt que de disserter sur la valeur scientifique des travaux en cause. Dans le but d'alléger le texte, nous avons omis ou incomplètement indiqué les références de nos citations. Par ailleurs, les « renvois au bas de page » sont assez chargés; nous avons voulu en faire des NOTES EXPLICATIVES sans lesquelles la compréhension du texte serait très partielle. Enfin, nous sommes bien conscient du fait que cet essai exigerait beaucoup de nuances; le temps et le fait d'avoir travaillé seul sont responsables de ces lacunes.

Sigles

AE Actualité Economique
BRH Bulletin des Recherches Historiques
CHAR Canadian Historical Annual Report
CJEPS Canadian Journal of Economics and Political Science
RHAF Revue d'Histoire de l'Amérique Française
SCHEC Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique.

pensée nationaliste canadienne-française devait affronter, vers la fin de la guerre, de sérieuses mises en échec. La contestation s'amorça par une motion d'Athanase David recommandant l'adoption d'un manuel unique d'histoire du Canada. L'initiative du sénateur fut bientôt secondée par son collègue T. D. Bouchard qui prononçait le 21 juin 1944, un discours à l'emporte-pièce sur l'absurdité des luttes raciales au Canada. Remontant aux causes, il évoquait un enseignement partial de notre histoire nationale qui avait pour effet de nourrir la haine anti-anglaise dans la jeune génération. A l'histoire-persécution, Bouchard opposait une version propre à susciter la bonne-entente et à mentionner les faiblesses endémiques de notre nationalité.

Les forces de réaction ne tardèrent pas à faire de Damien Bouchard un traître à sa race. Celui que l'on avait souvent qualifié d'apostat fut littéralement bafoué par l'opinion publique surtout après que le cardinal Villeneuve l'eut condamné officiellement au congrès eucharistique de St-Hyacinthe qui s'ouvrait le jour même de son intervention au sénat.

Cependant, les espoirs n'étaient pas éteints. Depuis quelques années, un universitaire de Québec avait entrepris la rédaction d'une histoire au service de l'unité nationale. Conférencier bien connu du monde anglophone, l'abbé Arthur Maheux que Bouchard avait évoqué dans son discours, avait publié en 1941 un petit livre qui avait provoqué une multitude de protestations en provenance des milieux nationalistes[2]. Il y montrait que les Canadiens français n'avaient pas raison de se plaindre de leur sort depuis 1760. Rappelant l'esprit de conciliation de Murray, il concluait que la conquête n'avait pas conduit à l'oppression et n'avait en rien diminué la liberté de l'Eglise. Deux ans plus tard, Radio-Canada faisait éditer le texte d'une série de conférences données par le même historien sous le thème général *Pourquoi sommes-nous divisés ?*[3] Pour l'abbé Maheux, notre haine anti-anglaise allait à l'encontre des principes évangéliques. Notre absence du monde des affaires qui était un mal déploré de tous, était imputable à notre intérêt exclusif pour l'agriculture qu'au nom d'une fausse mystique, on représentait comme la vocation nationale des Canadiens français. Or si l'on avait bien lu l'histoire de la Nouvelle-France, on aurait constaté que nos ancêtres étaient en majeure partie des artisans et les militaires sans traditions paysannes. La charte de la Compagnie des Cent-Associés démontrait éloquemment que la France avait voulu faire de sa colonie une puissance industrielle. De plus, s'adonner aux affaires n'était pas déroger pour la noblesse coloniale. On voulait en effet empêcher que ne se retrouve ici ce dédain du clergé et de la noblesse française pour le commerce et l'industrie. Les exemples de Talon et de Mgr de Laval qui fit ériger une école de métiers à St-Joachim dénonçaient le mythe de nos origines paysannes. Et l'historien de conclure :

« *Nous avons encore ici un certain nombre de « nobles » qui regardent avec mépris le brassement des affaires, les fumées de l'industrie, les démêlés du commerce. Qu'ils écoutent la voix du Cardinal de Richelieu et qu'ils se dépouillent de ce mépris. Qu'ils n'aillent pas engager notre peuple dans une fausse voie.* »[3a]

En lisant ces lignes, on ne peut s'empêcher de songer à une réflexion du chanoine Groulx :

« [. . .] *il y a richesse et richesse; nous savons que des races existent qui se passent plus facilement que d'autres d'or et d'argent, et qu'un clocher d'église ou de monastère, quoi qu'en disent les apparences, monte plus haut dans le ciel qu'une cheminée d'usine.* »[4]

Dans ses causeries radiophoniques, l'abbé Maheux ne cessait de prêcher la modération, la collaboration, le dialogue avec nos compatriotes de langue anglaise. Parlant de la démocratie, il faisait l'éloge des libertés britanniques en les opposant au despotisme du régime français. Reconnaissant les intentions assimilatrices de l'Acte d'Union, il soulignait que la responsabilité ministérielle avait été le résultat de la franche collaboration de tous les Canadiens modérés. Conformément aux conceptions d'Harold Innis, il constatait que la géographie du pays était plus propre à nous unir qu'à nous diviser. Puis il condamnait les sottes appréhensions des Anglo-Canadiens sur l'éventuelle « French Domination » qui serait le résultat de notre forte natalité. Rappelant que nos partenaires avaient eux aussi un problème de survivance devant les pressions américaines, il soulignait que c'est l'esprit de conquête et non l'esprit de domination qui devait nous animer[4a]. Et pour le Canada français, que signifiait cet esprit de conquête ? En premier

---

(2) Arthur Maheux, *Ton histoire est une épopée*, Québec 1941. 213 p. Texte de conférences données à l'Université Laval. Le père Archange Golbout a écrit une synthèse fort nuancée de la controverse qui suivit la publication. Voir Archange Godbout, *Les préoccupations en histoire et les thèses de M. l'Abbé Maheux*, in *Culture*, IV (1943) : 28-43. Pas moins de 28 recensions ou articles sont cités à l'appui du texte.

(3) Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés ?* Radio-Canada 1943. 219 p.

(3a) Arthur Maheux, *op. cit.* : 56.

(4) Lionel Groulx, *Chez nos ancêtres*, Bibliothèque de l'Action française, 2e édition, Montréal 1922 : 12. Cette phrase est une réplique du sermon que Mgr Pâquet prononça en 1902 et dont une partie est si souvent citée de nos jours pour expliquer les raisons de notre retard économique. Nous l'avons relevée notamment chez Jean-Charles Falardeau, Roland Parenteau, Jean Lesage, Marcel Trudel, Michel Brunet et Mason Wade.

(4a) Le thème de la survivance domine la littérature historique du Canada anglais; c'est ce qui se dégage de l'étude de Ramsay Cook sur l'historiographie canadienne-anglaise. Voir le compte-rendu de cette étude dans *Culture*, juin 1965; *Colloque sur l'Historiographie*, José Gartua et Marcel Bellavence : 129-134.

lieu, l'instauration d'un système d'enseignement qui s'inspirerait d'un pragmatisme de bon aloi. Dans son célèbre rapport, Lord Durham avait déploré les déficiences de notre système d'éducation. Malgré ces remarques du commissaire anglais, il avait fallu plus d'un siècle pour accorder à la science, le rôle qui lui revenait dans l'école moderne. Il fallait donc substituer à un enseignement théorique, une éducation plus reliée aux problèmes concrets; créer des écoles techniques, des écoles d'agriculture, de mines, de sciences forestières. Et l'abbé Maheux concluait par cette réflexion qui ne manque pas de justesse :

« [. . .] *L'économique nous échappe parce que nous ne l'étudions pas. Toutes nos écoles, même les plus humbles, devraient enseigner à l'enfance la vie pratique et ses exigences, les règles de la production et de la consommation . . .* »[5]

Dans une causerie sur les mères-patries, il reprochait aux Anglo-Canadiens leur mentalité coloniale qui était un obstacle à l'unité canadienne[6]. Il terminait ses causeries en rappelant son souci d'atténuer les querelles qui divisaient les deux races canadiennes[7].

La diffusion du volume de l'abbé Maheux — notamment dans les collèges classiques de la province — produisit, comme on pouvait s'y attendre, une avalanche de protestations. Le *Devoir* évoqua les affinités de pensée de Bouchard, de Maheux, et de cet autre libéral proscrit de l'époque, Jean-Charles Harvey, cependant que les intellectuels du Canada anglais accueillaient la publication avec la plus vive satisfaction. Dans le *Maclean's* du 15 août 1944, Blair Fraser fit l'éloge de l'auteur qui venait donner un coup de barre au « Groulx Myth ». L'attaque ne pouvait rester sans réponse. Elle vint d'un jeune disciple du chanoine Groulx qui réfuta les allégations de Fraser sur le prétendu racisme de son maître. Insistant sur la valeur scientifique de ses travaux d'histoire, il ironisait gaiement sur les propos de l'abbé Maheux. Ce disciple, c'était Guy Frégault[8].

II — LES ÉCOLES HISTORIQUES

A. L'ÉCOLE DE MONTRÉAL

« There is now a new interpretation of French Canada's history. [. . .] The historians who have brought it forward [. . .] do no longer accept the interpretation of the « winning team ». [. . .] In their approach of French-Canadian history, they have also been influenced by the English-Canadian Laurentian School of historians who, under the leadership of H. A. Innis, Donald G. Creighton and John B. Brebner, have emphasized the functioning of metropolitanism in Canadian history. The most striking fact about this new school of French-Canadian historians is that, because of their clear sighted knowledge of English-Canadian history, they are in a better position to rewrite French Canada's history. » (Michel Brunet, *French-Canadian Interpretations of Canadian History*, in *Rebuilding the Canadian Union — A Symposium of the Viewpoint of the French Speaking Canadian.* Public Lectures of the York District High School Board, Toronto 1964 : 8.)

Guy Frégault *

Parmi les six historiens que nous avons choisi de recenser, Guy Frégault fut le premier à publier des monographies au diapason des méthodes historiques modernes. *Iberville le Conquérant* et *La Civilisation de la Nouvelle-France*, parus coup sur coup en 1944, amorçaient un renouveau de l'historiographie canadienne-française; l'abondance de la documentation, la rigueur de la technique, la qualité du style laissaient deviner le succès

(5) Maheux, *op. cit.* : 124.

* Même si Frégault ne professe plus à Montréal, la plupart de ses travaux furent publiés au moment où il demeurait dans la métropole. Comme pour nous les circonstances de lieu sont très significatives, nous le comptons pour l'un des membres de ce que nous appelons « L'école historique de Montréal ». La même remarque vaut pour Fernand Ouellet et Marcel Trudel de « l'école de Québec ».

(6) C'est une idée chère à Arthur Lower (voir *Colony to Nation*); d'autres historiens d'Ontario l'ont entérinée; dans *Canada A Story of Challenge* (Macmillan 1953), J.M.S. Careless explique ainsi le zèle outré des Canadiens anglais pour se porter à la défense de l'Empire.

(7) Il est bon de noter qu'en 1950, l'abbé Maheux était co-président d'une commission de la *Canada and Newfoundland Education Association* où on en est venu à la conclusion qu'une réforme des manuels d'histoire était souhaitable par tout le Canada, dans le but de favoriser l'unité nationale. Dans *L'Action nationale* de mai 1950, on pourra lire les opinions d'une douzaine d'historiens canadiens et américains sur ce sujet.

(8) Guy Frégault, *Le mythe de M. le chanoine Groulx*, in *L'Action nationale*, novembre 1944 : 163-173.

d'une carrière, à notre avis, trop courte. Car l'auteur de *La Guerre de la Conquête* fut aussi et peut-être surtout un excellent biographe. Frégault reviendra-t-il à l'histoire ?

Sur le plan idéologique, les travaux du maître de Montréal se rattachent incontestablement à la ligne de pensée de Groulx, même si, dans ses oeuvres maîtresses, il devait se dissocier du grand écrivain. Ainsi, l'émotion de l'historien en présence du héros est une des caractéristiques d'*Iberville le Conquérant*. Si, par contre, *La Guerre de la Conquête* n'abonde pas en surhommes, il demeure néanmoins qu'elle procède de la vision nationaliste du régime français[9].

Qu'est-ce donc que la Nouvelle-France pour Frégault ? Un opuscule intitulé *La Société canadienne sous le régime français* nous offre une bonne synthèse de son interprétation.[10]

La colonie française, pays trop peu peuplé, tire le gros de ses revenus de la traite des fourrures. Aux dires des voyageurs et de ses dirigeants, ses habitants jouissent d'un niveau de vie et d'instruction relativement élevés. Dotés d'une « bourgeoisie entreprenante », elle connait une prospérité remarquable. Mais après la cession, cette classe de négociants fera défaut à la colonie. La « désintégration » de celle-ci s'accompagne de la disparition de celle-là et provoque du même coup l'effondrement des cadres politiques et économiques de la Nouvelle-France. « *Le contrôle de la très importante traite des fourrures passa entre les mains de marchands britanniques de Montréal.* » Les historiens qui n'ont pas vu un désastre dans la conquête ont jugé les habitants de la Nouvelle-France en observant la société atrophiée à laquelle elle devait donner naissance. Or, coupée de sa métropole nourricière, sans laquelle elle ne pouvait évoluer normalement, la société canadienne était condamnée à la survivance.

Cette vision d'une fin tragique fut toujours celle de Frégault. Dans le dernier chapitre de *La Civilisation de la Nouvelle-France*, il signalait l'existence d'un sentiment national chez les Canadiens. Malgré leur faiblesse numérique, ils avaient façonné, à l'aide de la France, des institutions qui leur conféraient un caractère original. La colonie française était alors « *une entité morale, un être complet, une nation nouvelle, appuyée sur un passé dont la puissance inéluctable le projette vers l'avenir.* »[11]

Dans la *Conclusion* de *La Guerre de la Conquête*, sa dernière oeuvre d'importance, le point de vue sera à peu près le même. L'année 1760 est celle d'un « cataclysme » pour la colonie française. Il est vrai que les concessionnaires français, Bigot en tête, ont contribué à cette catastrophe, mais celle-ci se produisait vraiment par l'événement qui oriente notre histoire depuis deux siècles. Cette fois, les conclusions sont péremptoires : « [. . .] *elle* [*la condition des Canadiens après la conquête*] *est la conséquence directe de la conquête qui a disloqué la société, supprimé leurs cadres et affaibli leur dynamisme interne* [. . .] »[12]

Si l'on n'a pas vu l'importance de la défaite, c'est que la Nouvelle-France nous est surtout apparue comme une épopée où foisonnaient les héros et les saints, et que nous avons négligé d'en connaître les fondements matériels. Selon l'historiographie traditionnelle, le régime anglais aurait continué de produire des surhommes proposés à notre admiration. C'en était assez pour faire oublier le tragique de la conquête pour la société canadienne-française.

Deux ans après la parution de son dernier livre, Guy Frégault réaffirmait ses positions de façon définitive[12a]. L'a-t-on accusé entre temps d'avoir fait du régime français l'âge d'or de notre histoire ? En tous cas, il s'en défend bien. Son texte insiste à nouveau sur « l'évolution normale » de la Nouvelle-France, puis il souligne que les structures politiques de la colonie n'ont pas étouffé l'initiative individuelle. Car il y a eu d'éminents hommes d'affaires dans cette Nouvelle-France ! Les allégations de ceux qui croient que le dynamisme de l'élite bourgeoise aurait été « entamé par le dirigisme économique, par les monopoles et par l'emprise des fonctionnaires sur l'activité économique », ne sont pas fondées ! Ceux qui aujourd'hui s'appuient sur les Sombart, les Weber, les Tawney et les *Annales* pour donner une pareille version de notre passé n'inventent rien. Francis Parkman, au tournant du siècle, avait donné cette image déformée de la Nouvelle-France. Les historiens anglo-canadiens, Creighton et Lower, puis l'auteur de *French-Canadiens*, Mason Wade, ne font que le répéter[13].

---

(9) Une étude parallèle de la Nouvelle-France et des colonies anglaises a révélé à l'historien une ressemblance frappante, sur bien des points, entre les deux empires coloniaux. Voir La Guerre . . . : 17-100.

((10) Guy Frégault, *La Soc. canadienne . . .*, Société historique du Canada, Ottawa, 1954. 16 p.

(11) Guy Frégault, *La Civilisation . . .*, Soc. des édit. Pascal Montréal 1944 : 280.

(12) Guy Frégault, *La Guerre . . .*, Fides 1955 : 457.

(12a) Nous rappelons ici certaines données d'un article de Frégault; *La colonisation du Canada au XVIIIe siècle*, in *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, 2 (1957) : 51-81.

(13) La diatribe concerne un article de Fernand Ouellet d'où est tirée la citation de Frégault. Dans un travail intitulé *M. Michel Brunet et le problème de la Conquête* (BRH avril-mai-juin 1956 : 92-104), Ouellet avait mis en doute l'existence d'une grande bourgeoisie en Nouvelle-France en alléguant que les manies somptuaires des négociants du régime français avaient empêché ceux-ci d'accumuler des capitaux. Les études de Sombart et de Weber venaient confirmer ces affirmation. Quant à Parkman, Frégault l'avait en quelque sorte refuté dans *La Civilisation de la Nouvelle-France*. Ajoutons qu'un élève de l'auteur, Rosario Bilodeau, avait soutenu une thèse sur la *Liberté économique et politique des Canadiens sous le Régime français* (résumé dans RHAF, juin 1956 : 49-68), et nous comprendrons le ton polémique de l'article de Frégault.

Enfin, Frégault tend à montrer qu'au XVIIIe siècle, « *le Canada est déjà une collectivité fermement encadrée par des institutions économiques, politiques, sociales, religieuses et culturelles* ». Les faits ne manquent pas pour illustrer le fait qu'en dépit de grandes difficultés, les deux générations qui précèdent la conquête comptent d'éminents hommes d'affaires. Ceux-ci sont à l'origine de nombreuses initiatives, telles la construction de navires et l'industrie métallurgique. La fermeture de trois chapelleries à Montréal en 1735 ne prouve pas, selon Frégault, que la métropole a cessé d'encourager sa colonie d'outre-atlantique. A la conquête pourtant, elle sera privée de ce support naturel : aussi son dynamisme sera-t-il ralenti d'autant. L'exploitation du pays passait alors entre les mains de ses nouveaux maîtres. Aidés de leur métropole, les colons anglais édifieront à leur tour un second empire colonial. Les dernières lignes du texte s'appliquent aux malaises québecois actuels :

« *On comprend mieux aussi la situation actuelle du Canada français parce qu'on est ainsi à même de connaître la nature des forces historiques qui ont orienté son évolution depuis deux cents ans.* »

Quelle est donc l'histoire du régime anglais pour la nationalité canadienne-française ? Il appartient à Maurice Séguin de la raconter.

Maurice Séguin[14]

Les publications scientifiques du docteur Séguin se résument à peu de choses. Sa carrière de professeur et de chercheur le range pourtant parmi les historiens contemporains du Canada français. Dans la ligne de pensée de son collègue, il donna une version intéressante du régime anglais. Nous allons tenter de la résumer.

Pour Séguin, comme pour Frégault, l'infériorité économique des Canadiens français ne serait pas un héritage remontant à l'époque de la colonisation française :

« *Survint la catastrophe de 1760-1763; la Conquête confirmée par la Cession. C'était l'introduction d'un petit peuple qui présentait des commencements, au moins, de développement dans les diverses branches de l'économie, au sein d'un nouvel empire, c'est-à-dire, dans un ensemble de relations politiques et économiques autres que celles qui avaient contribué à modeler sa vie. Un problème surgit : quelles forces désormais vont influencer la vie économique des Canadiens? En quoi cette vie sera-t-elle modifiée? En d'autres termes, quels seront les effets de la Conquête et du maintien, par la violence, dans l'empire britannique, du peuple canadien de 1760 ? Ce problème vaut la peine d'être scruté. Faire abstraction de l'Histoire, c'est s'exposer à juger superficiellement la situation économique contemporaine. Il n'est pas oiseux de remonter à la source, d'interroger surtout les cent premières années qui suivent la Conquête. On a chance d'y découvrir l'explication peut-être de la crise économique actuelle des Canadiens, en étudiant leur vie à une époque témoin de graves bouleversements.* »

Ces « graves bouleversements » commencent avec le repliement de la nation canadienne dans l'agriculture, la seule activité économique permise aux vaincus. Or, la pratique exclusive de la culture du sol ne pouvait pas donner à la nation un niveau de développement normal. En effet, les excédents de récolte ne purent pas s'acheminer avantageusement vers les marchés de l'Empire auquel le sort des armes avait annexé l'ancienne colonie française. Car, aux obstacles naturels de distance et de climat venaient s'ajouter la concurrence écrasante du blé américain bientôt renforcée par celle du Haut-Canada. Dans de telles conditions de marché, le cultivateur canadien n'avait pas intérêt à améliorer ses techniques de culture, d'autant plus que le conquérant n'était pas intéressé à promouvoir l'éducation agricole.

A l'absence de marché et de connaissance technique, il faut ajouter une mauvaise répartition des terres. Bientôt à l'étroit dans leurs seigneuries, les Canadiens réclamèrent des concessions selon la tenure seignoriale. Ce mode de propriété foncière, caractérisé par la pratique de la rente annuelle, convenait parfaitement à leurs modestes ressources. Or, cette demande leur fut refusée au moment même où l'on procédait à une vente de cantons dont les acquéreurs étaient presque sans exception des colons britanniques.

La conjugaison de ces trois facteurs devait engendrer une crise. Elle éclata vers 1850 pour

---

(14) Nous avouons la pauvreté de notre documentation sur le docteur Maurice Séguin. On a dit ici et là que sa thèse manuscrite : *La Nation canadienne et l'agriculture, 1760-1850*, avait une valeur remarquable. Nous ne l'avons pas lue. Les données que nous reproduisons ici sont tirées d'un article assez substanciel publié dans *L'Action Nationale* de décembre 1946 : *La Conquête et la vie économique des Canadiens.* Pour bien comprendre l'interprétation de Séguin, il faut lire le livre de Denis Veaugeois, *L'Union des deux Canadas — Nouvelle conquête ?* (Trois-Rivières Ed. du Bien Public, 1962, 243 p.). Même si sur les plans littéraire et technique, l'ouvrage est à reprendre, il permet de saisir le développement de la pensée du maître. Fernand Ouellet n'a-t-il pas dit de son auteur : « *Disciple avoué du professeur Séguin, au point d'en reproduire dans son étude les notes de cours, il lui manifeste une fidélité gênante. Du maître, il n'a retenu que des actes de foi, mais non une méthode de prospection. Il serait étonnant que M. Séguin qui, au dire de l'auteur, pourrait revendiquer tous les mérites de cet ouvrage, osât assumer la paternité de ce qu'on y trouve.* » (*Livres et auteurs canadiens* pour l'année 1962 : 68) C'était beaucoup d'indulgence pour Veaugois qui a si injustement attaqué Ouellet aux pages 26 et 52 de son ouvrage notamment. Dans son *Papineau, un être divisé* (Société historique du Canada, Ottawa 1960 24 p.) Ouellet avait parlé de « l'obstruction systématique » des députés canadiens-français à l'égard de la canalisation du Saint-Laurent — entre autre chose — destinée à favoriser le développement de l'empire commercial des marchands anglais. Interprétant l'expression dans le sens qu'on lui donne au sein des institutions parlementaires britanniques, Veaugeois se demandait comment Ouellet avait pu penser qu'un parti au pouvoir pouvait faire de l'obstruction en Chambre !

se prolonger jusqu'à nos jours. Elle se manifesta d'abord par l'exode rural. Ce phénomène ne doit pourtant pas nous surprendre; il est normal dans une économie progressive, où l'on prend congé de la terre pour s'adonner au grand commerce, à l'industrie et aux spéculations financières. Mais les Canadiens, chassés du terroir, n'ont cependant pas pu s'orienter normalement vers ces autres secteurs de l'activité économique. L'occupation étrangère les avait contraints aux échanges à l'intérieur d'un réseau impérial où ils ne pouvaient concurrencer les nouveaux venus. Aussi, ces derniers les éliminèrent-ils facilement du commerce des fourrures, et se retrouvèrent seuls dans le commerce du blé et du bois qui prit une ampleur considérable durant la première moitié du XIXe siècle. Il s'ensuivit une impossibilité d'accumuler des capitaux pour l'industrialisation du Canada français. Aussi, lorsque s'amorça chez nous la révolution industrielle, les Canadiens français avaient un passé qui les prédisposait à la prolétarisation au service d'une nation étrangère.

Les Canadiens ont-ils essayé de conjurer le sort ? Ils en étaient incapables. D'abord, la conquête les avait diminués au point qu'ils se crurent appelés, comme peuple, à la vocation agricole. En matière économique, il aurait fallu renouer avec la tradition du régime français, puis obtenir coûte que coûte l'indépendance. Alors seulement, « *on aurait extirpé la racine politique du malaise économique* ». C'est ce que tentèrent sans succès les révolutionnaires de 1837. Puis vint l'Acte d'Union, arme d'assimilation qui devait accentuer l'aliénation du Canada français. La Confédération couronna l'entreprise au point d'endormir notre conscience nationale. En effet, l'aveuglement des Canadiens les poussa alors à la collaboration avec l'occupant. Collaboration permanente dont la tradition remonte à Lafontaine et à Etienne Parent[14a]. Pour comble, les chefs politiques de la nation donnèrent dans l'idée d'un Québec rural, se complaisant dans l'exaltation de la vie champêtre. Mais soyons indulgents. Le Québec n'était pas prêt, au XIXe siècle, à l'aventure « indépendantiste » :

« *Cependant la solution réclamée par le problème économique des Canadiens n'est en somme qu'ajournée . . . Un jour ou l'autre, l'occasion se présentera pour la nation canadienne de renouer, sans danger, avec les traditions d'avant '37 et de débarrasser son économique de la tutelle paralysante de l'Occupant.* »[14b]

(14a) Denis Veaugois citant Séguin dans *op. cit.* : 16

((14b) Maurice Séguin, *op. cit.* : 326. Certains indices laissent croire que l'on tente actuellement d'étoffer le mouvement séparatiste en rappelant à la nation les étapes de notre révolution. Signalons en particulier la parution de l'*Histoire de l'insurrection au Canada*, de Louis-Joseph Papineau (Ed. d'Orphée 1963). Les commentaires d'introduction soulignent que cette publication est faite dans le but d'aviser le mouvement séparatiste actuel. Il y aurait bien d'autres exemples à citer. Jamais le Canada français n'a été aussi curieux de son aventure révolutionnaire.

En somme, pour résumer Séguin, l'infériorité économique du Canada français est imputable à la présence anglaise. Depuis 1760, une minorité devenue majoritaire détient, au Canada tout entier, les rênes du pouvoir politique, garantie de sa mainmise sur l'économie nationale. Minorité, majorité . . . Michel Brunet donnera, à ces termes, toute l'extension que permet d'en donner sa version du régime anglais.

Michel Brunet

C'est à Michel Brunet qu'échut la tâche de faire connaître au grand public les interprétations du professeur Séguin. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas fait oeuvre originale. Il s'est penché en particulier sur la première génération qui suivit la défaite. Fait à noter, Brunet n'est pas spécialiste de l'histoire canadienne. Formé dans une université américaine, il est d'abord professeur d'histoire des Etats-Unis. De plus, c'est un politicologue, ce qui lui vaut de centrer — quoi qu'il en dise — ses observations sur le phénomène politique. Enfin, le caractère polémique de ses travaux n'a rien à voir avec sa formation académique . . . Son tempérament le conviait sans doute aux grandes dénonciations, ce qui en fait l'historien le mieux connu en même temps que le plus discuté du Canada français[15].

Le régime français de Michel Brunet ressemble en tous points à celui de son collègue Frégault. Le drame de la conquête, c'est que « *la Nouvelle France, colonie très peu développée, doit apprendre à vivre sans assistance; elle est l'enfant trop jeune qui perd ses parents* [. .] »[16]

Toujours est-il que les Anglais s'installent dans la défunte Nouvelle-France après 1760; un second royaume du Canada prenait corps dans la vallée du Saint-Laurent. Or, si on analyse les réactions des vaincus devant leur nouveau maître, on peut observer au début un désir de soumission dicté par le « cauchemar » de la peur et la bienveillance des vainqueurs. Mais cela n'empêche pas de caresser l'espoir que tout n'est pas fini pour la nation. A l'incertitude des débuts, fait place un optimisme qui masquait aux conquis le caractère dramatique de la défaite. Ils ne su-

---

(15) Les jugements que l'on a porté sur Michel Brunet sont parfois aussi excessifs que ses textes eux-mêmes. A titre d'exemple, voir Benoît Lacroix, o.p., recensant *La présence anglaise et les Canadiens*, in RHAF XII, 3 (décembre 1958) : 428-434.

(16) Michel Brunet recensant *l'Eglise canadienne sous le régime militaire 1759-1764*, II, de Marcel Trudel, in RHAF, mars 1958 : 583.

rent pas deviner la condition des « parias » qui leur était assignée. Faut-il les en blâmer ? Vivant à l'époque de la monarchie absolue, ils ignoraient tout du « nationalisme libéral et démocratique » qui allait bouleverser l'Ancien régime dans la vieille Europe. Aussi, pour eux, la conquête signifiait seulement le passage d'une couronne à une autre[17].

Une des premières conséquences de la conquête sur la société canadienne fut la disparition de sa classe bourgeoise[18]. Car la Nouvelle-France a possédé sa classe d'entrepreneurs. Ses origines remontent à la fondation de la Compagnie des Habitants en 1645. Tout au long du régime français, on la retrouve dans différentes entreprises, si bien qu'au XVIIIe siècle, elle a accumulé des richesses qui la conduisent au palier des décisions politiques. Les quinze dernières années du régime, en particulier, devaient conduire à l'édification de fortunes fabuleuses pour l'époque; les Bigot, les Cadet, les Péan auraient sans doute mis leur fortune au service de leur pays, si la catastrophe n'avait pas eu lieu. On doit bien reconnaître leur malhonnêteté; mais on n'oubliera pas que les grandes fortunes se sont souvent constituées à ce prix.

Or, cette élite commerçante, elle a émigré après la défaite. Ceux qui restèrent *« se recrutaient parmi les moins riches et les plus besogneux. Ils n'appartenaient pas au groupe de gros brasseurs d'affaires, des monopolisateurs, et des profiteurs de guerre »*. A cette faiblesse qualitative s'ajoutèrent des difficultés qui devaient faciliter leur élimination : ce fut d'abord la dévaluation de la monnaie de cartes, puis la rupture des relations avec les fournisseurs de l'ancienne métropole, enfin l'impossibilité de nouer des relations lucratives avec ceux de Londres. En conséquence, le commerce d'importation, tout comme le commerce des fourrures, était désormais transféré aux marchands anglais établis au pays. Les quelques traiteurs français qui voulurent poursuivre le négoce, se virent attribuer les postes les moins rentables, au moment même où ils ne pouvaient plus compter que sur de bien maigres crédits.

En gros, les trente premières années du régime sont l'histoire d'une bourgeoisie éliminée progressivement des activités commerciales. Rarement associée aux grandes transactions, elle joue parfois le rôle d'intermédiaire dans les opérations d'échange. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dans ces conditions, elle ait perdu le goût du risque auquel la Nouvelle-France l'avait habituée. Quant au nouvel ordre politique, il ne devait pas, lui non plus, réserver aux Canadiens des postes importants.

Mais la partie n'était cependant pas définitivement perdue pour les Canadiens. Vers la fin du XVIIIe siècle, devait sortir de leurs rangs une nouvelle élite*« qui se dissociait de la classe seigneuriale et militaire »* généralement en bons termes avec l'étranger. Formée de petits marchands de village, de notaires, d'avocats, de médecins, d'arpenteurs, de commis, elle appuya les démarches qui devaient donner naissance à nos premières institutions représentatives. Car elle avait la conviction qu'elle pourrait faire triompher les intérêts de la collectivité canadienne au sein d'une chambre d'assemblée où elle serait forcément majoritaire[19]. Mais comme cette nouvelle bourgeoisie n'était pas la seule à revendiquer l'obtention d'institutions parlementaires, la tournure des événements s'inscrivit nettement à leur désavantage. En effet, les marchands anglais, forts de l'appui des loyalistes, et maîtres incontestés de l'économie canadienne, devaient assurer le triomphe de leurs intérêts au sein des nouvelles structures politiques. Il est vrai que la division du pays en Haut et Bas-Canada déçut leurs ambitions de faire du pays un château-fort britannique; mais l'histoire de la colonie bas-canadienne, c'est celle d'une lutte constante entre cette minorité triomphante et les nouveaux porte-parole de la nation canadienne, qui, à la Chambre d'assemblée, réclamèrent sans succès l'octroi de la responsabilité ministérielle.

Secondés par leur Métropole qui leur accordait l'Union, les Canadians reprirent la lutte assimilatrice que l'Institution royale avait commencée. Les contingents d'immigrants qui arrivaient régulièrement d'Angleterre allaient bientôt renverser l'évolution de la conjoncture bi-ethnique. Dans la décade de 1840-1850, les Canadiens furent mis en minorité dans leur propre pays. A la conquête économique s'ajoutait la conquête démographique. L'octroi de la responsabilité ministérielle, qui ne présentait alors plus un danger pour l'existence de l'Amérique britannique, venait couronner la lutte du conquérant.

La Confédération a-t-elle amélioré le sort des vaincus ? Leur position minoritaire, dans le cadre d'un Etat central fort, les plaçait dans une situation d'infériorité permanente. Restait l'Etat provincial. Or, qu'est-ce que les Canadiens français ont fait de leur Etat national ? Bercés par l'illusion d'un nationalisme traditionnel, ils se confinèrent à la défense des lois et de la langue

---

(17) Notamment Michel Brunet, *Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs*, in *La présence anglaise et les Canadiens*, Beauchemin 1958 : 37-48.

(18) Michel Brunet, *La conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne*, in *ibid.* : 49-112.

(19) Michel Brunet, *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique*, Société historique du Canada, Ottawa 1962: 16-22.

françaises, des écoles, de la paroisse et de l'agriculture. Le phénomène n'étonne pas si l'on se rappelle qu'en leur enlevant la direction des affaires, la Conquête leur a légué une conception diminuée de la vie économique. Devenus alors les citoyens d'un Etat dirigé par des étrangers, ils en vinrent à croire qu'il était malsain de recourir aux pouvoirs publics comme instrument de promotion économique. Pour comble, ils se crurent appelés à une sorte de mission catholique et française en Amérique[20].

Chez certains politiciens, chez beaucoup d'intellectuels, une autre erreur s'est glissée, qui devait grandement compromettre nos chances d'émancipation. Ce fut de croire au bon vieux mythe de l'égalité possible entre les deux nations canadiennes. Comme si l'on avait oublié qu'une minorité ne gouverne pas une majorité. Ceux-là feraient bien de se rendre compte qu'ils jouent le jeu de l'offensive de la majorité « Canadian ». En tout cas, ils laissent à penser qu'en demeurant officiellement Canadiens français, ils sont depuis longtemps assimilés au groupe majoritaire[22].

Parmi ces apôtres de l'unité canadienne, on compte d'éminents hommes d'Etat qui se sont appelés Laurier, Ernest Lapointe, ou Louis Saint-Laurent[23]. Mais ce dernier devait se heurter aux revendications de l'un des premiers défenseurs de l'autonomie provinciale : Maurice Duplessis. En refusant notamment les octrois du gouvernement fédéral aux universités, le chef d'Etat québecois faisait obstacle aux visées assimilatrices du *Rapport Massey*[24].

Si l'on pardonne volontiers à ces hommes publics, on ne saurait être aussi indulgent pour les intellectuels canadiens-français qui ont délibérément rendu de très mauvais services à leur communauté nationale. En préconisant, eux, l'aide fédérale aux universités, ils ont appuyé les assauts du centralisme[25]; mais c'est surtout dans leurs travaux qu'il faut chercher les fondements de leur trahison nationale. Car lorsqu'il s'est agi de chercher les causes du retard économique du Québec, ils ont parlé d'intérêt outré pour les luttes politiques, de l'influence d'un faux spiritualisme qui inspirait les générations passées, de l'absence d'un système d'enseignement accordé aux exigences de la révolution industrielle, d'un confinement aux structures familiales de l'entreprise, mais ils n'ont pas fait mention de l'Evénement qui ronge la nation canadienne depuis deux siècles. Comme si toutes ces explications n'étaient pas que les symptômes du mal[26] !

Leur refus de servir la collectivité canadienne-française devait inciter ces hommes de science à condamner le nationalisme comme le virus porteur de tous les maux dont souffre notre société[26a]. Serviteurs aveugles du nationalisme canadien, ils n'ont pas compris que par un renouveau de la pensée nationaliste canadienne-française, le Québec assurerait des points d'appui à son émancipation.

Quel est donc le contenu de ce « néo-nationalisme » ? Il s'identifie d'abord à un rejet de l'arsenal nationaliste traditionnel[27]; finies les luttes pour la sauvegarde des traditions, de la langue et de la foi. Les combats de l'avenir exigent une pensée nationale axée sur un programme de développement économique, réalisable à la condition que le Québec possède un maximum d'autonomie provinciale, ce qui signifie une réduction au minimum du « *nombre des institutions où la minorité est obligée de s'associer à la majorité* »[28].

Comme l'a bien souligné l'historien torontois Ramsay Cook, Michel Brunet est devenu l'historien national du Canada-français[29]. Héritier et successeur de Garneau et de Groulx, il a comme eux la conviction que la recherche est utile en autant qu'elle sert les intérêts de la collectivité nationale. Destinée à éveiller une prise de conscience et conduire à l'action, elle ne saurait faire place à ceux qui ne sont pas imbus de ce devoir envers la société.

---

(20) Michel Brunet, *Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme*, in *Ibid.* : 113-166.

(22) *Ibid. notamment* p. 256.

(23) Michel Brunet, *Le nationalisme canadien-français et la politique des deux Canadas*, in passim, in *Ibid.* : 233-292.

(24) Notamment Michel Brunet, *Une autre manifestation du nationalisme canadien : le Rapport Massey*, in *Canadians et Canadiens*, Montréal, Fides 1954 : 47-58; *L'aide fédérale aux universités : les deux points de vue*, in *Ibid.* : 59-67.

(25) Michel Brunet, *Centralisme et fédéralisme*, in *Ibid.* : 153-173. Il s'agit d'une réfutation de l'ouvrage de Maurice Lamontagne, *Le Fédéralisme canadien : évolution et problèmes*, Québec, PUL 1954.

(26) Michel Brunet, *L'inévitable infériorité économique des Canadiens-français*, in *La présence . . . :* 221-232; *Problèmes contemporains de la société canadienne-française*, in *Canadians et Canadiens : 107-118*. Il s'agit d'une recension des *Essais sur le Québec contemporain* (PUL 1953); à côté d'intellectuels québécois qui ont collaboré à l'ouvrage, on sait que figurent les noms de deux Américains, Mason Wade et Everett Hughes. Si le second a été épargné par Brunet, il n'en a pas été ainsi pour Wade qui est un peu la bête noire de l'école de Montréal. Un des articles du crédo de l'école bannit, pour ainsi dire, les étrangers dans l'étude du phénomène canadiens-français. Il en est de même pour nos chercheurs qui leur empruntent des conclusions ou des hypothèses de travail. La même attitude vaut pour les historiens canadiens-anglais. On les accueille le plus souvent avec réticence, parfois avec beaucoup d'acrimonie. La raison est que leur vision de notre réalité nationale est soumise au filtre du nationalisme canadien. Ces remarques procèdent d'un examen global des recensions que Frégault, Séguin et Brunet ont publiées dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

(26a) Michel Brunet, *Le nationalisme canadien-français et la politique des deux Canadas*, cité supra : 233ss.

(27) Cette position de l'école historique montréalaise explique pourquoi elle se sépara petit à petit de Groulx.

(28) *La présence . . . :* 203.

(29) Ramsay Cook, *L'historien et le nationalisme — Le cas Michel Brunet*, in *Cité Libre*, janvier 1965 : 5-14.

B — L'école de Québec

« Dieu sait [. . .] qu'on aime parler de la conquête et de la rendre responsable de toute l'évolution du Canada français. C'est même devenu, dans certains secteurs de notre historiographie, l'explication, par un événement unique, de l'histoire d'un peuple. » (Claude Galarneau, *Le deuxième centenaire du siège de Québec et le journal d'un curé*, in *Recherches sociographiques*, octobre-décembre 1960 : 497.)

Marcel Trudel

Comme Frégault, Marcel Trudel s'est intéressé au régime français; comme lui, il a été particulièrement préoccupé par l'histoire politique et religieuse; comme lui, il s'est attaché à purifier notre historiographie de son contenu mythologique. Son *Champlain* et *L'Affaire Jumonville* se comparent, à ce point de vue, au *Frontenac* de Frégault[32]. En fait, des problèmes de méthode ont largement contribué à rapprocher les deux auteurs. Dans l'avant-propos de Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, Trudel ne disait-il pas :

« *En adoptant la méthode scientifique, nous ne faisons que marcher dans la voie qu'a si brillamment tracée l'érudit historien, Guy Frégault.* »

Chez Trudel, il est particulièrement difficile de déceler les critères d'interprétation de son oeuvre. A la limite, on pourrait dire qu'il n'en a pas. Le caractère analytique de ses travaux limite, en un sens, son oeuvre à la description et à la narration[33]. En revanche, cette particularité confère peut-être à celle-ci une garantie d'authenticité probablement inégalée au Canada français. Mais, dans le sujet qui nous préoccupe, il y a lieu de savoir si Trudel a une vision globale de notre évolution historique. De fait, un article intitulé *La Nouvelle-France* nous donne pas mal de renseignements sur ce sujet[34].

A la veille de la conquête, la colonie possède une armature économique précaire. Dans le gouvernement de Québec, « *point d'industrie qui soit établie sur une haute échelle : on a bien tenté de développer la construction navale, mais on s'est tout de suite rendu compte qu'un navire construit à Québec coûtait plus cher qu'en France; la construction navale ne fût devenue prospère que si l'Etat avait voulu tolérer en Nouvelle-France des industries complémentaires importantes, mais la métropole se réservait rigoureusement le droit de travailler les matières premières.* » A Trois-Rivières, la fabrication du canot et du fer sont les seules activités industrielles de la région. Quant à Montréal, c'est tout juste un carrefour où se rencontrent traiteurs et Indiens.

Dans l'ensemble, la seule activité économique importante de la Nouvelle-France fut le commerce de la fourrure. Et encore celui-ci est-il grandement compromis par la concurrence anglaise. L'ouverture d'une nouvelle chaîne de postes dans l'Ouest n'a jamais remplacé la perte de la Baie d'Hudson, si riche en fourrures, au traité d'Utrecht. Mais il existait un moyen de remédier à cette infériorité économique. C'eût été de faire de la colonie une puissance industrielle. Or, les grands projets d'exploitation de Champlain et de Talon, n'ont pas eu de suite[35].

Au contraire, depuis le début du XVIIIe siècle, la France défend expressément la création de toute industrie pouvant concurrencer la production métropolitaine.

A cette politique négative s'ajoutait une pénurie de colons. Qu'étaient 65,000 habitants sur l'immense territoire que couvrait la colonie ? Qu'est-ce que les habitants de la Louisiane ou de l'Acadie avaient de commun avec ceux de la vallée du Saint-Laurent ? A part la langue et les liens de famille, aucun rapport susceptible de cimenter l'unité fragile de ce trop vaste pays. « *Pour toutes ces causes, lorsque survient la guerre de Sept Ans, la Nouvelle-France se désagrège rapidement.* »

---

(32) *Champlain* et *Frontenac* sont deux publications de documents accompagnées de commentaires, qui font partie de la collection Classiques Fides. Le *Frontenac* de Frégault est à toutes fins pratiques celui de W. J. Eccles, *Frontenac : the Courtier Governor* (McClelland and Stewart, Toronto 1959. 406 p.) Quant à *l'Affaire Jumonville*, il s'agit d'un article publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* de décembre 1952 : 331-373. L'auteur s'attache à réfuter les propos fantaisistes des travaux antérieurs sur le « héros ».

(33) Tous ses travaux sur le régime militaire ainsi que son ouvrage *L'esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* sont les plus beaux exemples de cette tendance.

(34) Marcel Trudel, *La Nouvelle-France*, in *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, 2 (1957) : 23-50. Il s'agit d'une description de la colonie vers 1750.

(35) Il semble y avoir une contradiction assez curieuse au sujet du programme de Champlain. D'une part, il affirme : « (. . .) on s'est habitué à voir en Champlain tout un programme agricole : (. . .) En tous cas, si l'on veut connaître le programme de Champlain, il faut lire ses deux longs mémoires de 1618, mémoires qui sont un véritable manifeste de colonisation, mais de colonisation commerciale. (. . .) Champlain ne parle pas des produits agricoles (la France ne saurait qu'en faire), mais il affirme ailleurs que les terres fertiles pourront nourrir la population stable amenée ici par le commerce, l'agriculture n'ayant dans son programme qu'une fonction de soutien. » (*Champlain*, Classiques Fides, 5 : 9s). Or l'année même de la publication de *Champlain*, soit 1956, Fides éditait l'*Histoire du Canada par les textes* de Frégault, Brunet, Trudel. Dans un commentaire sur Samuel de Champlain, on peut lire : « (. . . ses bords fertiles (le Saint-Laurent) peuvent devenir le siège d'une colonie agricole, aspect qui préoccupe particulièrement Champlain (. . .). Très Français, ayant le culte du sol, il engage ses compatriotes à tourner le dos aux richesses de la mer, pêcheries et commerce, pour édifier la Nouvelle-France — qui, à ses yeux, est vraiment une *nouvelle* France — sur les ressources de la terre. » (*Histoire du Canada par les texte*, Fides 1956 : 18). Dans l'édition de 1963, les commentaires sont les mêmes ! (voir tome 1 : 18)

Ce tableau de la Nouvelle-France n'a rien qui puisse susciter l'enthousiasme. C'est dans sa propre faiblesse que la colonie a trouvé sa perte. Aussi, la conquête ne viendra-t-elle que donner le coup de grâce à un pays en plein marasme.

Cette faiblesse, le Canada français d'après 1760 continuera de la porter avec lui. Au cours d'une conférence sur la crise séparatiste actuelle, voici comment Trudel résumait les grandes étapes de notre évolution historique :[36]

« *Faiblesse trois fois séculaire que la nôtre : colonie française qui languit d'une façon désespérante en regard du développement fantastique des colonies américaines; colonie où il n'entre en 150 ans que 10,000 immigrants français; colonie où l'exploitation des richesses naturelles par l'industrie est formellement interdite par la métropole à partir de 1704; colonie qui n'est même pas capable, selon le témoignage d'un intendant, de faire vivre un seul imprimeur. Conquise par les Anglais et cédée par la France, la population de cette colonie demeure longtemps analphabète; figée dans le temps, opposée à tout ce qui est progrès, elle s'oppose en 1791, au régime parlementaire . . . Le rapport Durham nous a donné de ce tableau la vision la plus brutale . . . Notre groupe ethnique était vraiment mal en point en 1839; c'est pourquoi, parce qu'il sait apprécier chez les Canadiens français de précieuses qualités qu'il énumère, Durham veut les tirer de leur situation qu'il juge perdue, en les assimilant à la société anglaise. Le régime de l'Union, arme d'assimilation, n'était pas de nature à nous rassurer. Or c'est sous ce régime persécuteur que se produit, dans tous les domaines, l'étonnant sursaut du Canada français, sans doute parce que nous sommes toujours à notre meilleur quand on veut nous éliminer . . .*

« *Puis nous sommes passés au régime de la Confédération . . . Les avantages que nous apportait la Confédération, nous les avons laissés au Canada anglais. Car la Confédération apportait des avantages. Le premier était de nous situer au point de vue économique dans un pays qui s'étendait de l'Atlantique au Pacifique, ce qui signifiait pour le monde des affaires, un essor sans précédent; malgré le retard qu'il souffrait en ce domaine, le Canada français se devait de participer à cet essor. Qu'a-t-il fait ? Il s'est appliqué à ne préparer surtout qu'aux professions libérales, et il eut même son théologien, Mgr Pâquet, pour consacrer officiellement ce rôle et pour mépriser le commerce et l'industrie; le Canada français, disait ce théologien, est appelé à une mission plus noble, celle du spirituel, les affaires appartenant aux matérialistes; et le monde des affaires nous a échappé, le Canada anglais se trouvait quasi sans concurrence . . .* ».

Ces dernières lignes révèlent la présence d'un faux spiritualisme qui aurait guidé les générations passées[37]. Il faudra un Fernand Ouellet pour confirmer cette assertion avec les écrits sur l'éthique protestante que nombre d'historiens ont utilisée dans leur interprétation du développement économique[38].

Jean Hamelin

La Nouvelle-France de Marcel Trudel devait être réinventoriée par un autre membre de l'école de Québec, Jean Hamelin. A la différence de son prédécesseur, c'est en termes d'histoire économique et sociale qu'il analyse l'évolution de la colonie française.

Dans sa monographie intitulée *Economie et Société en Nouvelle-France*[39], il dresse d'abord un bilan rapide du régime français. Il fait alors état des projets de Champlain et de Talon qui voulaient faire du pays une grande puissance économique. Malheureusement, on ne donna pas suite au projet de Champlain. Quant à Talon, son court séjour en Nouvelle-France, et l'absence d'un successeur de sa trempe au moment où les Iroquois et les corsaires anglais créaient de grandes difficultés, n'ont pas permis une continuation de sa politique de développement. Le XVIIIe siècle, pour sa part, n'a pas donné de prospérité durable. La guerre de Succession d'Espagne, au centre des vingt premières années du siècle, engendre une crise qui paralyse la production et les échanges à l'extérieur du pays. La surpro-

---

(36) Marcel Trudel, *Le séparatisme, solution de reniement*, texte miméographié. 16 p. Conférence prononcée le 11 décembre 1961.

(37) Marcel Trudel qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire de l'Eglise en est récemment venu à la conclusion que l'isolement pratiqué par les deux groupes ethniques du Canada a son origine dans l'intransigeance religieuse pratiquée de part et d'autre. Au sectarisme catholique de la Nouvelle-France succéda le sectarisme protestant. Le mariage malheureux de l'Eglise et de l'Etat expliquerait une part de nos malaises aux deux paliers de gouvernement. Aussi, le remède proposé s'avère une très nette séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux. (Voir Marcel Trudel, *A la recherche d'une solution honnête*, in *Perspectives sociales*, janvier-février 1963) : 8-12; *La servitude de l'Eglise catholique du Canada français sous le régime anglais*, in SCHEC, Rapport 1963 (passim) : 11-33.

(38) Les spécialistes anglo-protestants des sciences humaines sont unanimes à expliquer la croissance économique par le facteur religieux. Un universitaire du Texas publiait une étude dans laquelle il démontrait que les facteurs de l'éthique protestante ont joué dans le développement des pays soviétiques et des pays en voie de développement ! (voir Niles Hansen, *The Protestant Ethic as a General Precondition for Economic Development*, in CJEPS, novembre 1963 : 462-475). Pour un professeur de l'Université Carleton, les réformes actuelles au Québec sont attribuables au fait que les Canadiens français « have, in short, become infected with the protestant ethic and have adopted the value system which it implies. » (D. KWAVNJCK, *The Roots of French-Canadian Discontent*, in CJEPS, novembre 1965 : 517. Cette explication n'est pas absente de préjugés. Bien qu'elle soit valable, elle sent certainement le chauvinisme. Endossée intégralement par Creighton et Lower, elle est présente dans presque tous les travaux de Ouellet. Trudel n'a cependant pas subi l'influence de cette interprétation. Ses précurseurs seraient plutôt Léon Gérin et, très certainement, l'abbé Maheux. Au sujet de ce dernier, comparer les chapitres VI, VII, VIII, tome I, de *L'Eglise canadienne sous le Régime militaire* avec l'article de l'abbé Maheux, *Ton Histoire est une épopée; Sur la nomination de deux évêques, Laval et Briand :* 100-149.

(39) Jean Hamelin, *Economie et Société en Nouvelle-France*, in Cahiers de l'institut d'histoire, no 3, PUL 1960. 137 p.

duction concerne particulièrement la fabrication des mâts de chêne. En revanche, le ralentissement des relations avec la métropole favorise un effort d'autarcie économique; on assiste alors à la création de quelques industries. Les deux décennies qui suivent sont caractérisées par un nouveau départ. Le secteur agricole enregistre des progrès notamment à Trois-Rivières, grâce à l'ouverture de la route Québec-Montréal et à la diversification de la production. Dans le domaine industriel, ce sont les forges du Saint-Maurice et les chantiers maritimes de Québec qui figurent au premier plan. Pourtant, la colonie manque d'entreprises dans le secteur manufacturier. Savon, brique, tuile et draps sont encore des articles d'importation. Même si les pêcheries inscrivent un progrès relatif, on doit encore déplorer le déséquilibre toujours existant entre la production agricole et industrielle. Aussi, est-on forcé de constater que la Nouvelle-France souffre d'un marasme économique que l'évolution de la conjoncture ne suffit pas à expliquer. Le travail de Hamelin tend à montrer que des causes permanentes ont entravé le développement économique de la colonie.

Dans son analyse des structures socio-économiques de la Nouvelle-France, l'auteur en vient aux conclusions que la colonie a surtout manqué de capitaux, de main-d'oeuvre spécialisée, et conséquemment d'une grande bourgeoisie d'affaires. Les facteurs de cette faiblesse peuvent se résumer ainsi : la majeure partie des revenus de la traite va aux marchands de la métropole celle-ci n'a pas besoin du blé de sa colonie, car elle en produit suffisamment; par ailleurs, elle n'envoie pas au pays de main-d'oeuvre spécialisée nécessaire à l'industrie. A l'insuffisance de capitaux s'ajoute donc l'insuffisance de main-d'oeuvre. Aussi n'est-on pas surpris de constater la pénurie d'entreprises industrielles en Nouvelle-France.

Colonie peu prospère, avons-nous dit. Et que penser des quarante millionnaires de la fin du régime ? D'abord c'est la malversation qui les a enrichis dans une période d'économie de guerre. De plus, ceux qui prétendent que, si la conquête n'avait pas eu lieu, ce groupe aurait investi ses capitaux dans des entreprises coloniales, oublient que leur fortune n'était pas constituée d'espèces sonnantes. La dévaluation déjà opérée sur le paiement de la monnaie de papier n'autorise-t-elle pas à penser que le roi aurait acquitté en partie sa valeur nominale ? Enfin, est-il permis de supposer que dans l'hypothèse d'une victoire, les concussionnaires n'auraient pas eu leur procès ? C'est assez prouver, semble-t-il, que l'existence d'une grande bourgeoisie d'affaires à la fin du régime, est un « être de raison ».

Revenant aux causes qui expliquent pourquoi une classe de gros entrepreneurs n'a pas pu se constituer dans la colonie, Hamelin mentionne « l'absence d'immigrants cossus », les départs précipités des marchands forains venus faire fortune, les manoeuvres malhabiles et la « mégalomanie » qui porte aux folles dépenses la bourgeoisie autochtone, au lieu de l'engager à l'épargne et au réinvestissement. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la colonie soit plongée dans le fixisme économique le plus complet. Aussi, l'émigration d'une partie de notre bourgeoisie, à la conquête, atteste qu'elle n'était pas engagée dans des activités durables[40].

Mais si la conquête n'a pas modifié l'évolution économique de la défunte Nouvelle-France, comment ceux qui restent vont-ils réagir au changement d'allégeance[41] ? La stagnation économique qui caractérisait les dernières années du régime continue de prévaloir. La présence du conquérant va pourtant inviter au progrès. *« Formés à l'école calviniste où la richesse est signe de bénédiction divine »*, les marchands anglais établis au pays réclament l'institution d'une Chambre d'assemblée. Essayant d'associer les Canadiens à leur démarche, ils se rendront compte que leurs efforts sont peine perdue. Habitués

---

(40) L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a entrepris d'étudier sur de nouveaux critères, l'évolution économique de la Nouvelle-France. La contestation de l'oeuvre de Hamelin a suscité deux publications : 1) Pierre Harvey, *Stagnation économique en Nouvelle-France,* in AE, octobre-décembre 1961 : 537-548; 2) Cameron Nish, *Bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France,* in AE, juillet-septembre 1963 : 240-265. Dans sa critique, l'économiste Harvey souligne que l'absence de numéraire n'était pas une difficulté exclusive à la Nouvelle-France. Les colonies américaines, et même l'Europe devaient faire face à la même difficulté. Le déficit habituel de la balance commerciale n'est pas un critère propre à expliquer la stagnation économique de la colonie; dans tous les pays en voie de développement, une telle situation est normale. Quant aux profits de la traite, la marge des bénéfices qui restait dans la colonie aurait suffi à faire plus d'un millionnaire ! Au sujet de la main-d'oeuvre, Harvey tombe d'accord avec Hamelin, ajoutant toutefois que les colonies américaines connaissaient la même difficulté. Puis l'économiste formule des hypothèses de travail déjà énoncées, soit par Groulx, soit par Frégault : par exemple, le choix de l'emplacement de la colonie n'expliquerait-il pas en partie le marasme économique en Nouvelle-France ? D'autre part, la faiblesse numérique de la population ne suffirait-elle pas à expliquer le rythme de la croissance ? Car comment assurer l'écoulement de la production industrielle dans un pays d'une cinquantaine de mille habitants ? — Pour sa part, l'historien Cameron Nish est en voie de prouver que les opinions de Frégault sur la bourgeoisie sont probablement plus près de la vérité que celles de Hamelin. Comme Frégault l'avait fait dans *La Guerre de la Conquête,* Nish compare la Nouvelle-France aux colonies américaines. Après un inventaire des définitions sur la bourgeoisie, il se demande si la Nouvelle-France a eu ses millionnaires entre 1729 et 1748. Il conteste d'abord la valeur d'un postulat généralement admis en histoire économique, à savoir que la monarchie absolue aurait entravé l'initiative de la bourgeoisie, alors que dans les pays démocratiques, l'accession de la bourgeoisie au pouvoir aurait eu pour conséquence un essor économique considérable. Parkman, Creighton, Lower, Ouellet, Hamelin et beaucoup d'historiens européens et américains partagent cet avis. Or, une étude d'Arthur Lewis *(The Theory of Economic Growth,* London 1956) a sérieusement mis en doute « cet ancien axiome du progrès ». Dans une seconde partie, Nish analyse la période désignée. Certains sondages sont à retenir : le mariage a assuré l'alliance de familles riches, dont certaines étaient près du pouvoir (le cas Vaudreuil); plusieurs entrepreneurs n'hésitaient pas à diversifier leurs investissements (Xavier Cugnet); le volume des exportations en Nouvelle-France fut parfois comparable à celui des colonies anglaises, toutes proportions gardées; l'importante spéculation sur la propriété foncière en dépit des Arrêts de Marly que le Conseil supérieur a refusé d'enregistrer pendant 30 ans ! La représentation des intérêts de la classe d'affaires au niveau des institutions politiques sont autant d'exemples qui remettent en question le problème de l'évolution économique de la Nouvelle-France.

(41) Ce dernier paragraphe s'inspire du chapitre d'introduction du volume *Les moeurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours* (Editions du Jour, 1962. 125 p.). Ce chapitre est un résumé du mémoire de licence présenté par Jean Hamelin à L'Institut d'histoire de Laval en 1954.

à vivre sous l'absolutisme, ces derniers suivront les conseils désapprobateurs de leurs leaders traditionnels, les seigneurs, auxquels se rallie le clergé opposé à la souveraineté populaire. Aussi, le régime parlementaire est-il une conquête anglaise, à laquelle les Canadiens ont refusé de participer.

Fernand Ouellet

Par ses nombreux articles, Fernand Ouellet s'est acquis la réputation de spécialiste du premier siècle postérieur à la conquête[42]. Comme Hamelin, il a porté ses recherches sur l'histoire économique et sociale. Fait à noter, son interprétation du régime anglais se rattache visiblement à celle de Creighton[43].

L'évolution du Canada français après la conquête apparaît, dans son ensemble, comme le prolongement du régime français[44]. C'est une erreur de croire que le changement d'allégeance a privé la colonie de sa grande bourgeoisie. Celle-ci est plutôt « *une projection de l'historiographie néo-nationaliste* ». En effet, plusieurs facteurs rendaient impossible la formation d'une telle élite en Nouvelle-France. Le despotisme monarchique, l'emprise des fonctionnaires sur le commerce de la fourrure, l'absence de mentalité capitaliste en sont les principaux.

Pour Ouellet, non seulement la conquête n'a pas de lien direct avec la faiblesse économique des Canadiens français, mais même celle-ci fut un bienfait en ce sens qu'elle dirigeait le blé de la colonie vers les marchés de l'Empire. Ainsi, nos denrées panifiables trouvaient enfin les débouchés que la France n'avait pu fournir. Du point de vue de la fourrure, les Canadiens continuèrent de tenir un rôle prédominant jusqu'à la révolution américaine, époque à laquelle les Ecossais remplacent petit à petit les Canadiens. Ce renversement de situation n'est toutefois pas imputable à la présence des nouveaux concurrents. Elle est due plutôt aux déficiences de notre bourgeoisie d'affaires en face du grand capitalisme naissant. Car les Canadiens hésitent alors à s'engager dans les grandes sociétés et à diversifier leurs investissements. Du reste, leurs manies somptuaires, atavisme du régime français, les empêchent de réinvestir leurs bénéfices. Cela explique en partie pourquoi les débuts du XIXe siècle nous font assister au déclin de la bourgeoisie d'affaires canadienne-française au bénéfice de la classe commerçante de langue anglaise.

En effet, à mesure que disparaissait le commerce des fourrures, le capitalisme commercial avait tendance à s'identifier avec ce groupe. Ainsi, l'exportation du bois, au temps des guerres napoléonniennes, devint presque exclusivement une opération du capitalisme anglais. Or, si l'on cherche les raisons profondes de cette déchéance, on se rend compte qu'elles se ramènent toutes à un refus d'adaptation aux structures économiques nouvelles. Au chapitre de cette démission, il faut mentionner d'abord le maintien d'un type d'enseignement traditionnel hermétiquement fermé aux valeurs bourgeoises. L'absence d'hommes d'affaires dynamiques, de main-d'oeuvre spécialisée, de paysans au fait des techniques agricoles modernes, nécessitait par ailleurs la mise sur pied d'un système d'enseignement accordé aux nécessités économiques de l'époque. Or, l'école primaire de la première moitié du XIXe siècle n'évoluait pas dans ce sens. Quant à l'enseignement supérieur, il était inexistant. Il y avait bien eu ce projet d'université en 1789, soutenu par la bourgeoisie anglaise, mais le caractère mixte et neutre qu'on lui voulait, fit avorter le projet devant l'épiscopat catholique[45].

Quant à l'enseignement secondaire, il était également le monopole de l'Eglise qui fonda durant cette période, un nombre considérable de collèges classiques. Or, l'enseignement dispensé dans ces maisons dérivait trop exclusivement de l'humanisme traditionnel pour donner naissance à une élite ouverte aux réalités de la société capitaliste. Il contribua au contraire à former quantité d'hommes de profession qui continueront de faire évoluer la société canadienne-française à contre courant[46].

---

(42) Comme nous avons fait une recension globale des travaux de Fernand Ouellet (une trentaine d'articles) dans le *Bulletin de liaison de la société des professeurs d'histoire* d'avril 1965, nous reporterons rarement le lecteur à tel ou tel article de l'historien. Mentionnons ses plus récentes études de synthèse qui reprennent toutes, à quelques détails près, la même matière : *Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec*, in CHR, septembre 1962 : 185-203. Reproduit de *Liberté*, mars 1962 : 90-112; *Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIXe siècle*, in *Recherches sociographiques*, juillet-août 1963 : 47-70; *Le Nationalisme canadien-français : De ses origines à l'insurrection de 1837*, in CHR, décembre 1964 : 277-292; *Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838*, in *Liberté*, janvier-avril 1965 : 42-49.

(43) L'examen de *The Empire of the St. Lawrence* de Creighton révèle une identité de conclusions frappante. Comme nous avons parlé de la xénophobie des historiens montréalais, il est opportun, pour bien saisir l'opposition des deux écoles, de signaler la grande sympathie des historiens de Laval à l'endroit des historiens anglais qui ont étudié notre passé. Mentionnons encore le volume de Jean Hamelin, John Huot, Marcel Hamelin, *Aperçu sur la politique canadienne au XIXe siècle*, PUL 1965. Il s'agit d'une synthèse des travaux sur l'histoire politique de Careless, Creighton, Saywell, Neatby, Underhill, etc. La même remarque vaut pour les historiens américains Wade et Helen-T. Manning qui a été abondamment guidée par Trudel dans *The Revolt of French Canada, 1800-1835 : A Chapter in the History of the British Commonwealth*, Toronto, Macmillan 1962; 426 p.

(44) Pour l'école historique de Québec, la césure centrale de notre histoire n'est pas, en un sens, la conquête de 1760. C'est à se demander si l'histoire économique et sociale ne conduit pas à considérer les années 1791-1800 comme une époque charnière. Outre les travaux de Ouellet, le livre d'André Vachon, *Histoire du notariat canadien* (PUL 1962. 209 p.) le laisse croire; voir le « chapitre trois » : *le prolongement du régime français 1760-1791*.

(45) Fernand Ouellet, *L'enseignement primaire : responsabilité des Eglises ou de l'Etat ? 1801-1836*, in *Recherches sociographiques*, avril-juin 1961 : 27-42.

(46) Dans un article intitulé : *Etienne Parent et le mouvement du catholicisme social*, Ouellet écrivait : « [...] *comme la plupart des finissants de Séminaires, Etienne Parent n'était pas préparé à entrer dans un monde économique reposant sur la libre concurrence et impliquant les vertus bourgeoises fondamentales : l'initiative, une formation réaliste, l'activité et une rationalisation complète de la vie.* » (BRH, juillet-août-sept. 1955 : 99).

En effet, la fondation des collèges provoqua la prolifération des hommes de profession. Formant un groupe trop considérable pour les besoins du milieu, cette élite sentit que son prestige et sa sécurité étaient liées à la conquête du pouvoir politique. Marquée par sa formation et ses origines paysannes, elle ne pouvait songer à faire cause commune avec la bourgeoisie commerçante de langue anglaise. C'est pourquoi, à mesure que la rébellion approche, elle cherche à étendre son pouvoir à la Chambre d'assemblée où, sous le couvert des idées libérales, elle défend ses intérêts de groupe, en se faisant le porte-parole de la classe paysanne mécontente.

Car en ce début de siècle, les agriculteurs du Bas-Canada subirent les effets d'une crise due autant à leur incurie qu'à leur ignorance des procédés modernes d'exploitation agricole[47]. Les tensions démographiques produites par la rareté du terroir allaient accentuer le mécontentement. Inconscients de leurs propres déficiences, ils en virent l'explication dans une sorte de fatalisme qui devait normalement engendrer la résignation traditionnelle. Ce fut le rôle de la bourgeoisie « professionnelle » de trouver le bouc-émissaire susceptible de soulever la population contre ces malheurs. La bourgeoisie commerçante de la colonie, bien en place dans les Conseils, et donc sa rivale dans la lutte pour le contrôle du pouvoir, devint la cible préférée des leaders canadiens-français. Ainsi s'explique l'obstruction de la Chambre d'assemblée devant les projets de l'exécutif. L'opposition à la canalisation du Saint-Laurent en est un exemple classique. Ainsi s'explique également leur acharnement à préserver des institutions — le régime seigneurial par exemple[48] — qui accentuaient l'infériorité économique de la nation qu'ils prétendaient sauver.

Une telle version de l'histoire du Canada français confère un éclairage assez neuf aux événements de 1837-38. Les Troubles n'apparaissent plus d'abord comme la révolte d'une nation opprimée, mais avant tout comme l'aboutissement normal d'une société qui n'a pas su transformer ses cadres au rythme du progrès. La prise des armes devient aussi le complot d'une classe sociale dissimulant son désir d'ascension derrière les principes du nationalisme libéral importé de la vieille Europe.

Le clergé du Bas-Canada assista troublé à cette évolution bruyante. Pourtant, s'il condamnait l'agitation menée par Papineau et ses lieutenants, c'est parce qu'il ne leur pardonnait pas ce voisinage avec la pensée libérale et démocratique. Car la religion ne s'opposait pas au caractère conservateur de leur nationalisme. Le premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue, sut purifier l'idéologie de son empreinte libérale. Bientôt secondé par Mgr Laflèche et Mgr Bourget, il assura le triomphe du nationalisme de droite qui dominera, par la suite, l'évolution du Canada français. Quant à la bourgeoisie, elle se dissociera peu à peu des principes du libéralisme français. Les quelques dissidents de l'Institut canadien qui parlèrent vainement des réformes qui s'imposaient chez nous, ne surent faire échec à l'ascension triomphante du courant ultramontain, opposé aux conquêtes matérielles, qui secondait logiquement la nouvelle orientation du nationalisme canadien-français. Si, cette fois, celui-ci ne déboucha pas sur l'option séparatiste, c'est que, dans cette seconde moitié du XIXe siècle, l'ennemi de la nation s'identifiait plutôt à quelques francs-tireurs de la gauche qui avaient survécu à la rébellion.

Mais au tournant du siècle, l'association étroite des colonies à la politique impériale va ranimer la haine anti-anglaise toujours présente dans la conscience canadienne-française. La contribution à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne aboutit à la renaissance des conflits de races, qui cette fois, détournèrent les élites des problèmes d'adaptation à la société industrielle. Survint la dépression des années '30 qui accentua les conflits ethniques nés de la conscription. On assista alors à la réapparition de l'idéologie séparatiste. La seconde guerre mondiale qui s'accompagna d'une nouvelle crise nationale marquait cependant une étape finale au caractère intransigeant de notre nationalisme.

En effet, au lendemain des hostilités, le Québec s'orienta vers l'option beaucoup plus féconde de l'autonomie. Ce changement d'attitude fut l'oeuvre du régime Duplessis qui, en dépit de l'opposition grandissante d'une nouvelle élite, commit l'erreur de ne pas procéder à une restructuration de la société québecoise. Le renversement du régime Duplessis mit fin à cette lacune importante; depuis quelque temps, l'Etat québecois procède à une revision de nos institutions traditionnelles. La réforme, pour sérieuse qu'elle soit, ne se fait pas dans le consentement unanime. On assiste, une autre fois, à l'apparition de l'idéologie séparatiste. Mais l'agitation nationaliste ne serait-elle pas le produit *« des malaises inévitables qui accompagnent la modernisation de nos cadres »* ? Il semble, en tous cas, que l'effort collectif doit continuer de porter sur les réformes internes. Après quoi, il y aura lieu de se demander *« si la Confédération a été un marché de dupes. »*

---

(47) Jean Hamelin et Fernand Ouellet, *La crise agricole dans le Bas-Canada 1802-1837*, in *Etudes rurales*, octobre-décembre 1962 (section six de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes; sciences économiques et sociales): 36-59. Cet article est reproduit (sans graphique) dans CHAR 1962 : 17-33.

(48) L'étude systématique du régime seigneurial fut l'une des préoccupations de l'école historique de Québec. Dans *Un problème économique et social* (BRH, juillet-août-sept. 1953 : 157-161) Ouellet a montré que le système était impropre à l'implantation d'une économie de type capitaliste, notamment parce qu'il entravait la mobilité foncière; impropre également à l'efficacité de l'exploitation agricole, parce qu'il ne prévoyait pas la création de village. Pour sa part, Marcel Trudel a donné une description détaillée du système dans *Le régime seigneurial*, Société historique du Canada, Ottawa 1956. 20 p.

III — LES DIMENSIONS DE LA "RÉVOLUTION TRANQUILLE"

« [. . .] I can see no end to English-Canadian domination of the machinery of production in Quebec except the abandonment by the French of their attitude to life and their acceptance of ours [conforme à l'éthique protestante] — either that, which they will not deliberalely make — or the invocation of the power of the state to take over English enterprise and thus a slipping back into a more or less efficient paternalistic socialism, in which the intellectuals at last have all the *postes* they want as public factory managers. » (A.R.M. Lower, *Two Ways of Life; the Primary Antithesis of Canadian History*, in CHAR 1943 : 12.)

Dans *L'option politique du Canada français*, le sociologue Philippe Garigue a signalé que les études sur le Québec ont presque toutes convergé vers une recherche des causes de notre infériorité économique. A l'exception des oeuvres de Trudel, nous pouvons dire que l'examen de notre littérature historique nous impose des conclusions similaires. Rien d'étonnant alors qu'il y ait une concordance significative entre le bilan que nos historiens ont dressé et les grandes options de la société québecoise contemporaine. Ou, si l'on veut, l'évolution actuelle serait, en quelque sorte, le corrolaire de nos études historiques. Non pas qu'elles aient provoqué les défis de l'heure présente[49], mais parce que celles-ci s'articulent, dans l'ensemble, à ce qu'on appelle, par convention, la « révolution tranquille ». Les remarques qui suivent tentent d'orienter la réflexion dans ce sens.

A — AUTONOMIE OU INDÉPENDANCE

Le grand mérite de l'école de Montréal est probablement d'avoir introduit dans notre historiographie une pensée nationale plus réaliste. Tenant compte des exigences d'une société pluraliste, elle a exclu de son programme toute revendication à caractère religieux. Evidemment, cela n'empêche pas que dans certains milieux la confusion continue de subsister[50], mais il faut constater que de plus en plus, le combat s'oriente vers des objectifs profanes. L'ancien slogan « La langue gardienne de la foi » n'a plus cours. Il est remplacé par des « maîtres chez-nous », « droit à l'autodétermination », « statut particulier » qui traduisent tous, plus ou moins, l'idée que le salut de la culture ne va pas sans la maîtrise de l'économie. Claude Ryan n'exprimait pas autre chose lorsqu'il écrivait :

« *Ce qui inquiète davantage nos compatriotes de langue anglaise, ce ne sont plus, en effet, les revendications linguistiques du Québec; c'est plutôt la mesure de souveraineté économique qu'entend se donner le Québec afin de réaliser ses aspirations.* »[51]

L'inquiétude dont parle le journaliste est, de fait, une des premières conséquences du renouvellement de notre nationalisme. Quelques Canadians ont compris la gravité de la crise[52]. Intellectuels pour la plupart, ils n'ont pas rallié les suffrages de la masse et ceux de leurs leaders politiques. La question courante « What does Quebec want ? » en est une preuve évidente. Le voyage de Roblin dans la province, et ses déclarations sur ce peuple jeune encore . . . dévoilent l'ignorance grotesque de notre problème national dans l'Ouest canadien. Tout se passe comme si l'on continuait de croire que le Canada français est toujours sensible aux concessions symboliques du type de celle qui concernent le drapeau ou l'hymne national.

Pourtant, si l'on tient à l'unité nationale, il faudra multiplier les rencontres et faire comprendre que le petit peuple médiéval, docile et frugal, a perdu beaucoup de sa naïveté depuis l'installation du capitalisme américain et anglo-canadien dans la province. Ayant pris conscience de son infériorité économique, il veut accéder à la richesse, ce qui ne va pas sans un maximum d'autonomie politique et aussi, sans un recours

---

(49) Même s'il est impossible de déterminer des rapports valables, il faut toutefois remarquer que quelques-uns de nos historiens ont pu contribuer à provoquer les transformations actuelles. Le témoignage suivant n'est pas sans signification : « Aujourd'hui on a tendance à considérer les possibilités de la province de Québec avec plus de réalisme. L'enseignement donné par M. Maurice Séguin à l'Université de Montréal a eu une influence énorme, de même que les écrits de MM. Guy Frégault et Michel Brunet. » (Vaugeois, *op.-cit.* : 218). En général, les publications historiques rejoignent un public assez vaste. Or, le lecteur profane n'est pas tant préoccupé par leur valeur scientifique que par les mobiles d'action et les justifications qu'elles suscitent. L'accueil réservé aux ouvrages de l'école néo-nationaliste nous donne raison sur ce point. Ainsi, lors de la parution de *Canadians et Canadiens* de Michel Brunet, Jean-Charles Tanguay écrivait dans *L'Action Nationale* : « *On ne peut trop recommander la lecture de ce volume, aux jeunes étudiants qui continuent nos luttes constitutionnelles et aux adultes dont l'esprit n'est pas « raccorni* » (AN, mai 1955 : 840).

(50) Jean de la Hire, *Nique à Londres ou à Dieu*, in *L'Action Nationale*, septembre 1965 : 58-66. Cet article est un exemple typique de la confusion dont nous parlons.

(51) *Le Devoir*, éditorial du 11 octobre 1965, *Le noeud gordien de la « question canadienne »*.

(52) L'historien Ramsay Cook est probablement celui qui représente le mieux la nouvelle prise de conscience du Canada anglais. Mentionnons l'ouvrage qu'il a signé avec deux collègues de Toronto, *Canada, a Modern Study* (Cook, Saywell, Ricker, Clarke-Irwin paperback 1964. 268 p.). La publication raconte l'histoire du Canada depuis la conquête, et, chose curieuse, les auteurs accordent plus d'importance à la thèse de Brunet que les historiens de Laval.

accru à l'Etat. Car l'étatisme est un des fondements de notre nationalisme. La pensée de Michel Brunet est explicite sur ce point. Elle rejoint du reste les réalisations du gouvernement de la province depuis quelques années :

« *L'Etat du Québec a mis en marche un programme audacieux* [. . .] *Les électeurs sont de plus en plus conscients des besoins et des défis contemporains. La nationalisation des compagnies privées d'électricité, la création de la Société générale de financement, l'institution d'un Conseil d'orientation économique, l'enquête sur l'enseignement et l'organisation d'un Ministère de l'éducation, l'assurance hospitalisation, les progrès récents de l'enseignement supérieur, les projets d'une caisse générale de retraite, et d'un complexe sidérurgique, la pression montante en faveur d'un régime d'assurance santé, l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'exploitation minière et le mouvement en vue d'une exploitation plus rationnelle de nos ressources forestières, la volonté que manifeste le gouvernement québecois de négocier des ententes internationales* [. . .][53].

B — RELIGION, PROGRÈS, ÉDUCATION

Selon l'interprétation de l'école de Québec, la conquête et la présence anglaise ne sont pas responsables de notre situation d'infériorité. Celle-ci s'explique plutôt par un refus de remettre en question un univers de valeurs et un ensemble d'institutions qui ont empêché la société québecoise d'évoluer dans le sens du progrès. Bien qu'assez nouvelle chez les historiens québecois, cette orientation de la recherche correspond à une tradition sociologique du Canada français. Il faut en effet remonter aux travaux de Léon Gérin, des Miner, des Hughes, des Redfield, sans oublier leurs héritiers directs, c'est-à-dire un grand nombre de sociologues canadiens-français, pour en déceler les origines. Tous ces chercheurs ont étudié l'évolution et les structures de la société canadienne-française, sans mentionner le cataclysme déclenché par la conquête.[54] Ils ont surtout insisté sur le caractère conservateur du catholicisme québecois qu'ils rendent plus ou moins responsable de nos anémies nationales. La jeune revue *Témoins* rejoignait, en ces termes, les données de leurs explications :

« . . . *Ainsi l'avenir socio-culturel du Canada français fut longtemps et faussement divinisé 1) par la suggestion d'une « vocation spirituelle de la nation, en compensation des impuissances* [sic] *sociales et économiques qui étaient notre lot, 2) par le transfert des intérêts proprement politiques de notre conscience collective vers des intérêts supposément religieux (donc apparemment plus nobles), minimisant la réalité politique jugée trop « profane ».*

« *Cet encombrement de l'horizon profane par une pseudo-religion (philosophie, arts, littérature, économie même avaient saveur religieuse) finit par embourber les fidèles, qu'on invitait plus ou moins consciemment à « mépriser » le « monde », non par jansénisme (comme on l'a trop écrit) mais dans une volonté de dépassement des valeurs destinées à périr en faveur des réalités qui ne passent pas. D'où l'utilisation si fréquente de l'épisode évangélique du jeune homme riche dans la prédication.* »[55]

Il semble bien que, d'une part, l'Eglise du Québec a « *fini de bouder les beaux dollars* » ou, si l'on veut, soit en voie de réconciliation avec la société industrielle[56]. Cela n'empêche pas par ailleurs qu'une nouvelle élite laïque soit à jeter les bases d'une restructuration de la société québecoise orientée vers des objectifs profanes. Ainsi veut-elle corriger les déficiences de notre système d'éducation. Le *Rapport Parent*, à la base des réformes en cours, apparaît comme la réponse non équivoque aux défis de la société technicienne[57].

Le remue-ménage auquel se livre la société québecoise indique-t-il que nous nous acheminons vers une société plus productive ? Les incerti-

---

(53) Michel Brunet, *La vocation d'Etat national du Québec, une ancienne province pas comme les autres;* texte miméographié d'une communication prononcée à la session d'étude FAGECCQ, le 19 juin 1965 : 3 s. Nous avons corrigé la ponctuation et quelques fautes. — Il y aurait lieu de faire une longue parenthèse sur le socialisme québecois qui est au fond l'aboutissement logique de l'étatisme. Il faudrait d'abord distinguer entre le socialisme marxiste d'une jeunesse turbulente (*Parti Pris* et *Révolution québecoise*, par exemple), séduite par l'idéologie séparatiste, et le socialisme de ceux qui ont rédigé le *Rapport Parent* (les similitudes de ce plan réforme et le *Plan Langevin-Wallon* sont très révélatrices). On pourrait probablement faire de la lumière sur la confusion qui règne actuellement entre les tenants de la démocratie-liberté et ceux de la démocratie-égalité.

(54) Encore une fois, il faut souligner que Montréal ne souscrit pas à leur interprétation. La critique sévère qu'a formulée le sociologue Garigue à l'égard de l'Ecole de Chicago nous en donne la preuve évidente. Voir Philippe Garigue, *Etudes sur le Canada français*, Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal 1958 : 5-16. Le sociologue admet par ailleurs l'hypothèse du « cataclysme ».

(55) *Témoins, A l'heure des espoirs terrestres*, septembre-octobre 1965 : 12. La revue *Témoins* ainsi que la revue *Maintenant* sont au coeur de la révision de nos valeurs religieuses.

(56) Conrad Langlois, *La religion a fini de bouder les beaux dollars*, in *La Patrie*, 28 novembre 1965 : 12. Le discours de Mgr Pâquet est cité une fois de plus.

(57) L'initiative n'est pourtant pas venue des historiens. Dans cet éveil aux problèmes de l'éducation, le rôle de Léon Gérin est primordial. Voir Guy Rocher, *La sociologie de l'éducation dans l'oeuvre de Léon Gérin*, in *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1963 : 291-312. — Chez nous, l'exaltation de la société traditionnelle a été telle qu'en 1949, un médiéviste canadien-français exhortait ses compatriotes à maintenir un comportement médiéval (Benoît Lacroix, o.p., *Pourquoi le moyen âge ?* — 11, *Le moyen âge et le Canada français*, in *Revue Dominicaine* avril 1949 : 217-224). Bien que l'on soit en voie d'assimiler la transition — si bien observée par E. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago 1944 — il ne faudrait pas croire que les réticences sont disparues à l'endroit de la société technologique. On continue encore, en maints endroits, de vivre des vestiges du passé. Fernand Dumont ne disait pas autre chose lorsqu'il écrivait : « [. . .] *nos élites rurales exaltent encore la vie paysanne : au lieu de préparer les jeunes à une émigration inévitable . . .* » (Fernand Dumont, *Situation de la société canadienne-française*, in *L'Instruction publique*, décembre 1962 : 285).

tudes et les maladresses qui accompagnent les options actuelles provoquent des réticences partagées par les esprits les moins timorés. Il faut espérer qu'elles engageront à plus de prudence. Sinon, il y a danger que la révolution actuelle ne soit pas suivie de la révolution profonde des mentalités qu'elle commande. Ce qui pourrait conduire à une sorte d'indigestion nationale qui donnerait le champ libre aux forces de la réaction déjà largement accueillies par la diffusion d'une revue qu'on n'a pas besoin de nommer.

Parce que nous sommes éducateur, nous croyons être en mesure de diagnostiquer le degré d'inquiétude de la jeunesse, témoin, elle aussi, de la révolution québecoise. Désemparée par l'incertitude d'un avenir qu'elle ne possède pas, déçue par un passé dont on s'est plu à souligner les imperfections, la jeune génération manifeste une volonté d'anarchie que traduisent les positions intolérantes de sa presse et de son activité syndicale. Peut-on la blâmer ? Les grands postulats de la pédagogie traditionnelle, avec ses insistances sur le goût de l'effort et le besoin d'idéal, se sont évanouies avec les réformes mais on les a remplacés par un ensemble de principes plus ou moins cohérents que les enseignants eux-mêmes n'ont pas encore assimilés. Aussi, faut-il craindre que les meilleures institutions ne soient l'assurance de notre émancipation nationale. ★

S. G.

Mythologie économique et réalité canadienne

par *André* ROSSINGER
économiste et mathématicien

MAINTENIR et développer une collectivité présentent plus de difficultés aujourd'hui qu'aux siècles passés. Anciennement, l'Etat ne se souciait que d'assurer la défense du territoire national et la protection des intérêts de la classe dirigeante. De nos jours, il lui faut de plus promouvoir la croissance économique et voir au bien-être des citoyens.

On distingue deux types d'Etats modernes : le *Welfare State* et l'Etat socialiste, soit deux types d'économie dirigée qui se distinguent quant à l'esprit et à l'orientation de l'administration nationale.

Dès lors, la question se pose de savoir qui dirige et pour qui ? Dans l'intérêt de quel groupe national ou international ? Par quels moyens politico-culturels à l'échelle de la nation ou de la communauté des nations ? Les réponses plus ou moins exactes qu'on peut apporter à ces questions constituent ce qu'on peut appeler la « mythologie économique ».

Notre étude porte sur l'examen de la « réalité canadienne » — une réalité qui se situe à l'intérieur des zones d'influence du *Welfare State*.

Les buts politiques qui influencent la croissance économique en général sont : ou bien la croissance économique pour la guerre, pour la préparation à la guerre, pour la paix dans la guerre froide; ou bien la croissance économique pour une paix réelle, pour une coopération réelle dans le mouvement de l'économie internationale, politique et culturelle.

Avant de revoir dans quel sens s'est orienté l'économie, notons pour la ième fois que le Canada est dominé par l'étranger. Le Canada n'a plus tout à fait l'initiative de ses politiques, économiques, culturelles, diplomatiques et militaires. Mais ce fait énorme reste fort mal connu de la collectivité grâce à la mythologie économique qu'entretient la grande presse. Le peuple canadien est maintenu dans l'ignorance des réalités économiques. Aussi, sans le savoir, il élit à la gouverne du pays, non pas ses représentants, mais ceux des intérêts étrangers.

I — QUATRE ERREURS GRAVES

Il y a aujourd'hui plusieurs éléments dans la mythologie économique du Canada. Parlons seulement des quatre plus importants.

1. Notre faiblesse économique

Le Canada serait grand au point de vue géographique seulement, mais la formation de ses capitaux et leur disponibilité pour l'investissement seraient chose négligeable. Ainsi, nous serions obligés de faire entrer au pays autant de capitaux étrangers que possible, en vue du développement de nos ressources nationales et de l'industrialisation du Canada.

Mais la réalité est fort différente. Ainsi, le président d'une compagnie d'assurance peut dire:

« Les compagnies d'assurance-vie, de par leur grandeur même, sont un facteur majeur dans le domaine des marchés de capitaux. Au Canada, les actifs des compagnies d'assurance-vie sont de l'ordre de onze milliards de dollars... Beaucoup a été dit et écrit, au cours des dernières années, au sujet de l'épargne et de la formation du capital au Canada. Plus de la moitié de l'épargne personnelle au Canada tombe dans la réserve des compagnies d'assurance-vie pour assurer des annuités et des pensions. Plus du quart de l'épargne personnelle au Canada est investi dans l'assurance-vie. C'est là une proportion élevée en comparaison avec d'autres pays... Le taux de formation du capital au Canada — qui a tellement d'importance pour le développement de l'économie — est l'un des plus élevés dans le monde entier. (Alistair

M. Campbell, président de *Sun Life Assurance Company*, dans son rapport à la 94e assemblée annuelle de la compagnie, Montreal « *Gazette* », le 10 février, 1965.)

M. Richard Humphreys, administrateur fédéral de l'assurance affirme pour sa part :

« Les 38 compagnies d'assurance-vie du Canada — indépendamment des compagnies d'assurance-vie d'Angleterre et des Etats-Unis établies ici — avaient, à la fin de 1963, des actifs se totalisant aux alentours de 10.5 milliards de dollars ». (Rapport du Comité bancaire et du Commerce aux Communes, *Gazette*, 4 nov. '64)

De son côté, *Business Week* de New York note ceci :

« . . . dès que des valeurs canadiennes sont offertes sur le marché, les enchérisseurs américains battent leurs concurrents canadiens, soit en offrant plus cher, soit en concluant leurs transactions plus rapidement . . . Plus timides, les Canadiens préfèrent acheter des obligations plutôt que des actions . . . Seulement 3 pour cent de l'actif des compagnies d'assurance au Canada sert à l'achat d'action, et là-dessus, un sixième est investi dans des compagnies étrangères . . . » (cf 22 mai '65)

Voici d'autres faits :

« Le champ d'action le plus profitable pour les affaires au Canada semble être la finance, l'assurance et l'immeuble . . . Le ministère du Revenu a publié, pour l'année 1962, des statistiques sur les impôts des corporations — statistiques qui font état du bilan d'environ 113,000 entreprises groupées dans onze régions industrielles. Les régions où prévalent la finance, l'assurance et l'immeuble viennent en tête avec des profits se chiffrant à 13.8 pour cent des revenus avant la déduction d'impôt . . . Par contre, les profits de l'industrie manufacturière ne sont que de l'ordre de 6 pour cent, ceux du commerce en gros, de l'ordre de 1.7 pour cent, du commerce au détail 2.8 pour cent, de l'industrie de la construction 1.57 pour cent, des services 3.9 pour cent, et des entreprises agricoles 1 pour cent. Les profits des compagnies d'électricité étaient de 2 pour cent, et ceux des compagnies distributrices d'essence de 7.2 pour cent . . . Le secteur le plus florissant — celui du téléphone — enregistrait un profit de 24 pour cent . . . » (*Gazette*, 4 nov. '62)

Publiant des chiffres compilés par la compagnie de courtage J. R. Timmins, le *Montreal Star* commentait, le 22 juillet 1965 :

« Les paiements de dividendes des corporations ont décrit une courbe ascendante régulière ces derniers temps. Au cours de l'an dernier (1964), le paiement total des dividendes a touché le point culminant lorsqu'il atteignit le milliard de dollars pour la première fois. Le chiffre exact fut de $1,042 millions, soit $82 millions de plus qu'en 1963. »

Le 16 juillet 1965, la *Gazette* écrivait ingénuement :

« La plus grande cause du déficit de la balance des paiements au Canada est sans conteste la tranche énorme d'intérêts et de dividendes qu'il faut payer aux détenteurs de capitaux étrangers. Ces intérêts et dividendes se sont chiffrés à 869 millions en 1963, et $960 millions en 1964. Ils seront de beaucoup plus élevés cette année. »

Le ministère américain du Commerce note, dans le rapport de la *First National City Bank*, publié en septembre 1964, les chiffres que voici :

« Placements canadiens à long terme aux Etats-Unis (en milliards de dollars) : $1.76 milliard en 1950; $3.29 en 1960 et $3.88 en 1963. »

The Canadian Economy, l'organe de la *Banque impériale du Canada*, a publié, dans son numéro de juillet 1965, les précieux renseignements que voici :

« *Le produit national brut* du Canada au cours des dernières années a été de : $29.01 milliards en 1955, $34.2 en 1961 et $41.7 en 1964.

« *Les devises disponibles* (c'est-à-dire, les argents en dépôt dans les banques à charte ou ailleurs) : $11.4 milliards en 1955, $13.9 en 1960 et $18.5 en 1964.

« *Les placements étrangers au Canada :* $13.5 milliards en 1955, $22.2 en 1960 et $25.0 en 1963.

« *Les placements canadiens à l'étranger* (placements à long terme) : $4.4 milliards en 1955, $5.3 en 1960 et $6.2 en 1963. »

Une étude préparée à l'intention du *Conseil économique du Canada* et reproduite dans la *Gazette* du 22 mars 1965, souligne que :

« Le Canada est l'un des rares pays qui, depuis la dernière guerre, a constamment affecté plus de 20 pour cent de son produit national brut (PNB) à la constitution de capitaux domestiques . . . Des statistiques compilées aux Nations unies démontrent que des taux d'investissements bruts se chiffrant même à plus de 25 pour cent du PNB peuvent être financés sans l'aide du capital étranger . . . »

Enfin, la « *Gazette* » (16 juillet, 1965) rappelle que quelque chose comme le quart ou le tiers du capital requis pour l'industrialisation du Canada doit venir de l'étranger.

Toutes ces citations indiquent qu'il y a une formation de capital relativement élevée au Canada, mais ces capitaux sont utilisés et orientés d'une façon fort boiteuse. Si la formation du capital représente véritablement et de façon permanente plus de 20% du PNB, et si, comme disent les économistes avertis des Nations unies, des investissements atteignant 25% ou plus du PNB peuvent être financés sans l'aide du capital étranger, il est alors évident qu'avec une politique et une administration saine de l'économie nationale, l'industrialisation du Canada, depuis la seconde guerre mondiale, aurait pu être financée par ces capitaux domestiques. Cependant, même en supposant qu'un quart ou un tiers du capital requis doive venir de l'étranger, même alors, un coup d'oeil sur les investissements canadiens aux Etats-Unis et ailleurs prouve qu'en rapatriant ces actifs et en les transformant en investissements au Canada, on aurait pu résoudre le problème. Même si on accepte le principe que le Canada avait et a besoin de capitaux étrangers, il ne s'ensuit pas que le Canada doive aliéner sa destinée économique au point d'abandonner à

des étrangers la majorité de ses mines et de son industrie manufacturière. Un pays peut accepter l'entrée de capitaux étrangers tout en sauvegardant son autodétermination politique et économique. Mais le Canada, lui, s'est vendu sans condition aux capitaux étrangers.

2. La liberté des capitaux étrangers

C'est par un autre mythe que l'on continue d'affirmer ici que le capital étranger, surtout celui des Etats-Unis, n'accepterait pas de participer à l'industrialisation du Canada à moins d'avoir entière liberté de choix, de direction et de propriété. Là encore, il faut dire que la réalité est autre.

Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui s'est fait ailleurs. Partout dans le monde, des pays ont pu fixer des conditions à l'entrée et à l'opération des capitaux, en vue d'éviter la domination économique. Dans chaque cas, les capitaux des Etats-Unis et les autres capitaux étrangers ont accepté avec empressement ces conditions pré-établies.

Exemple de l'Australie

« L'Australie veut un développement ordonné et permanent de ses ressources. En retour des concessions appréciables qu'elle accorde dans les secteurs du fer et de la bauxite, elle demande des installations de production à longue portée. Au-dessus de tout, elle exige la co-propriété avec le capital étranger. *« Nous ne voulons pas devenir un second Canada »* : on entend souvent cette expression à la table de la direction des banques...

Une telle éventualité n'est pas probable. Les entreprises américaines, qui ont fourni pratiquement la moitié des 481 millions de dollars du capital étranger qui est entré par flots en Australie au cours de l'année dernière, sont disposés à se soumettre au nationalisme australien. » (*Business Week*, New-York, le 7 août, 1965).

Etre le propriétaire indiscuté de sa propre maison, tant personnelle que nationale n'est pas, de toute évidence, un simple romantisme national, mais bien plutôt une forme nécessaire de l'instinct de conservation. Mais voyons un autre exemple, celui du Japon. Cet exemple est d'autant plus intéressant que la renaissance industrielle du Japon, après la dévastation complète et la défaite, a coïncidé dans le temps avec l'industrialisation du Canada.

Exemple du Japon

Selon « *The Economist* » de Londres, le Japon a réussi à réduire ses dépenses militaires à 1.4% de son budget. Par contre, l'industrialisation est importante.

« Le financement, peut-on écrire, ne représente aucun problème : 45% provenant des corporations, 35% des épargnes personnelles, et 20% des fonds publics... La face de l'industrie japonaise a été transformée, depuis la gamme des produits essentiels jusqu'aux produits les plus raffinés... Le pays a importé du capital et des experts en production électrique, raffinement du pétrole, matières pétro-chimiques, et textiles ». (*The Economist*, Londres, 28 nov., 1964)

Pourtant, malgré toutes ces importations, le « *Business Week* » de New-York doit affirmer :

« Ce n'est que dans les entreprises hasardeuses, et en se liant au capital japonais, que les compagnies étrangères peuvent espérer prendre pied au Japon aujourd'hui. Aucun étranger peut acquérir une compagnie existante... Le montant du capital investi doit être faible, et le capital étranger ne peut devenir porteur de parts majoritaires. Les compagnies des Etats-Unis, qui détiennent autour de 70% (environ 475 millions de dollars) de l'investissement étranger au Japon, acceptent les conditions imposées ». (*Business Week* », New-York, 27 février, 1965).

Pourtant, on ne peut pas affirmer que le Japon ait dû limiter ses activités économiques à cause des susceptibilités de l'étranger. Au contraire :

« Depuis 1955, le Japon est devenu le troisième producteur d'acier par ordre d'importance. Pour la production des fibres synthétiques et pour l'ensemble des produits chimiques, le Japon se place au second rang, derrière les Etats-Unis. Il occupe la même position dans la production des camions; il déclasse toutes les autres nations en bloc dans l'industrie de la construction navale. Une telle performance est exceptionnelle, surtout si l'on considère que le Japon est une nation à peu près sans ressources naturelles. » (*« Business Week »*, New-York, 19 décembre, 1964).

Exemple du Mexique

Le Gouvernement mexicain accorde certaines facilités aux corporations dans lesquelles les Mexicains détiennent la majorité des parts. Les nouvelles concessions minières, par exemple, ne peuvent être accordées qu'à des compagnies mexicaines ou à des compagnies à capitaux conjoints dans lesquelles la participation étrangère ne dépasse pas 49%... Les exigences mexicaines sont les mêmes à propos de la radio, des émissions télévisées, de la publicité, du transport, de l'établissement agricole, de la production du caoutchouc, des dérivés pétro-chimiques et des produits de la mer.

L'industrie du pétrole, les chemins de fer, la production et la distribution de l'électricité sont en majeure partie sous contrôle gouvernemental. Par décret gouvernemental... 60% de la valeur des automobiles montées au Mexique doivent être de production locale... » (*« Business Week »*, New-York, le 28 novembre, 1964).

« L'investissement du capital — près de la moitié venant de contributions gouvernementales — s'est accru de quelque 7% annuellement durant plusieurs des dernières années, et est maintenant monté

à plus de deux milliards de dollars annuellement. » (« *Business Week* », New-York, le 6 février, 1965).

« Du Pont vient tout juste de mettre en opération une usine de plomb tétraethylique. C'est une entreprise conjointe avec *Pemex*, monopole gouvernemental de l'huile... Déjà au moins 30 usines sont en construction ou viennent d'être complétées par des compagnies des U.S.A. » « *Business Week* », New-York, le 28 novembre, 1964).

Exemple du Chili

« Frei, le président démocrate chrétien du Chili... veut doubler le rendement du cuivre, raffiner tout le métal au Chili, placer la mise en marché sous le contrôle de l'Etat et vendre le cuivre au delà du rideau de fer... » («*Business Week*» New-York, le 12 septembre, 1964).

« (La compagnie étatsunienne) *Kennecott Copper Corporation* a consenti à vendre au gouvernement du Chili des intérêts représentant 51% du contrôle d'une nouvelle compagnie qui absorbera sa filiale chilienne et investira 200 millions de dollars pour fins d'expansion. *Kennecott* continuera à administrer la propriété sous un contrat de gérance... La compagnie *American and Foreign Power* a cédé au gouvernement 75% de ses intérêts dans sa succursale. » (« *Business Week* », New-York, le 13 mars, 1965).

Exemple de l'Italie

« L'entreprise gouvernementale IRI... est un indice du développement industriel. Ses ramifications touchent chaque secteur de l'économie nationale... Dès le moment où un homme d'affaire américain entreprend un voyage d'affaires en Italie, il doit, selon toute probabilité, parler transactions avec l'une ou l'autre des branches de la gigantesque compagnie de contrôle du Gouvernement, *Instituto per Ricostruzione Industriale*... Le Gouvernement a joué un rôle de première grandeur dans les affaires italiennes. Il en est arrivé là en devenant propriétaire des compagnies et en exerçant un contrôle quasi monopolisant sur un grand nombre d'industries, parmi lesquelles le gaz naturel, l'électricité, l'acier.

IRI est la plus considérable des six compagnies de contrôle organisées par le gouvernement pour surveiller la marche de ses affaires. Elle contrôle environ 120 compagnies; ses ventes s'élevèrent l'an passé à près de $2.6 milliards; et elle fait des investissements pour environ $1 milliard annuellement — ce qui en fait le plus gros facteur d'unité dans l'industrie italienne.

Par sa seule dimension, IRI tient un rang élevé dans les consortiums européens. Par ses ventes, elle se place au quatrième rang parmi les entreprises de l'Europe de l'ouest, après les compagnies *Royal Dutch Shell, Unilever*, et *British Petroleum*. Par la diversité de ses activités, elle dépasse probablement même ces trois compagnies.

Entre autres choses, elle contrôle le transport naval en Italie (la ligne italienne y comprise), 80% de la construction navale, 60% de l'acier, 90% du fer brut. Elle contrôle le fabricant d'automobiles *Alfa Romeo*, et la *Radio-TV RAI*. Ses banques reçoivent le cinquième du total des dépôts bancaires en Italie, et la moitié de toutes les transactions financières.

Par tradition, IRI a rempli deux fonctions principales pour le gouvernement : elle a pris à son compte des compagnies montrant des signes de faiblesse, et les a gardées sur pied par des injections massives de capitaux; elle a crée une infrastructure pour l'économie en versant des capitaux dans l'industrie de base, telle que l'acier, et en améliorant les moyens de communications et les routes.

Elle a également donné un essor à la technologie italienne par des entreprises conjointes avec des compagnies étrangères, *U.S. Steel* et *Raytheon* incluses. IRI fournit le capital et les étrangers les techniques (« *Business Week* », New-York, le 10 juillet, 1965).

3. La propriété des autres

Un relevé du gouvernement fédéral, publié le 14 juillet 1965, affirme que 57% des industries minières et manufacturières sont la propriété d'étrangers.

Cinquante-sept pour cent est mal en soi. Cependant, ce chiffre indique une moyenne seulement, toute la vérité est pire.

« Les Américains contrôlent 95% de l'industrie de l'automobile au Canada, 87% de l'industrie du caoutchouc, 70% de celles du pétrole et du gaz naturel, 64% des manufactures d'appareils électriques, 52% de l'industrie minière, 43% des moulins de pulpe et de papier. » (Extrait d'un rapport de James McAvity, président de la Canadian Export Association, « *Gazette* », 19 mai, 1965).

« ... une telle concentration d'investissements étrangers n'a jamais été égalée dans aucun autre pays, excepté là où il y avait une relation de colonialisme ou quelque statuts de dépendance. » (Robert M. Fowler, ancien président de la *Canadian Pulp & Paper Association*, cité dans la « *Gazette* », le 19 mai 1965)

« Un homme d'affaires des Etats-Unis, parlant de ses expériences en achetant une compagnie canadienne, dit avec insistance : « En dépit des politiciens, ça va venir, une complète unification des deux pays ». (« *Business Week* », New-York, le 17 octobre, 1964).

« Un facteur important qui fait croire au gouvernement d'Ottawa que l'huile canadienne continuera d'entrer aux Etats-Unis sans restrictions est que plusieurs membres de l'administration des Etats-Unis considèrent l'huile crue canadienne comme un élément essentiel de la défense du continent. » (« *Gazette* », le 5 avril, 1965).

« L'aventure militaire au Vietnam a produit son premier choc tangible d'importance sur l'économie civile. C'est d'un intérêt particulier pour le Canada parce que ce pays est un important fournisseur de métaux pour les Etats-Unis. » (*New-York Times — Montreal Star*, 17 août, 1965).

4. Le mythe des richesses naturelles

La principale richesse économique du Canada se trouve dans ses ressources nationales, dit-on, mais ce n'est là qu'une demi-vérité. Dès maintenant et dans l'avenir, la technique est et sera la source la plus importante de la richesse éco-

nomique et du progrès. Des techniques avancées, même si elles s'appliquent à des matières premières importées, donnent incomparablement plus de richesse à une nation que l'écrasante dépendance des industries d'extraction et l'exportation des produits non finis. La Suisse et le Japon en sont des exemples classiques. Evidemment, si un pays dispose de matières premières en plus d'une bonne technique, sa situation économique est alors des plus avantageuses.

Ce pourrait être le cas du Canada. Seulement, cela reste une pure possibilité à cause de la position dominante et stratégique des corporations des Etats-Unis au Canada, non seulement dans les industries d'extraction, mais aussi dans les industries manufacturières. Les corporations américaines ne tiennent pas à affaiblir leur chiffre énorme d'exportations au Canada, et elles ne tiennent pas non plus à créer une concurrence sérieuse sur les marchés mondiaux entre les produits canadiens et les produits américains. En un mot, la compagnie-mère américaine ne cherche pas à faire de sa succursale canadienne une concurrente.

Une technique avancée doit être constamment renouvelée et perfectionnée. Cela exige des investissements considérables de la part de l'Etat et de la part des compagnies privées engagées dans la recherche et le développement. Cela exige encore des standards élevés dans l'enseignement.

Par contre, une telle technique crée une grande puissance de production, abaisse les prix de revient, et permet un rendement financier élevé sur les marchés internes et externes. Enfin, une technique continuellement en progrès, non seulement peut utiliser les matières premières prises sur place ou importées, mais elle est aussi préparée à créer des équivalents et même des substituts de meilleure qualité.

Un pays qui est satisfait du rôle de fournisseur de matières premières industrielles et agricoles aux Etats-Unis et aux autres parties du monde, sera continuellement à la merci des marchés étatsuniens et internationaux; il souffrira d'un chômage structural, de problèmes de balance de paiements et d'un développement anémié du potentiel créateur de son peuple. Un tel pays doit s'appuyer de plus en plus sur le pays « grand frère », et doit lui être reconnaissant d'investir ses capitaux dans des industries d'extraction et d'accepter ses produits bruts. Ceci conduit inévitablement au statut du satellite politique et même culturel. Un pays dont l'économie est délibérément stérilisée par une mauvaise administration est trop faible pour faire face aux grandes puissances politiques étrangères. Et pourtant, telle est la situation du Canada.

La richesse, c'est la technique

L'on peut presque dire que nous recevons des Etats-Unis une mauvaise leçon. Tout le monde connaît le secret de la supériorité technique des Etats-Unis et de leurs succès sur les marchés mondiaux : c'est la pression du gouvernement pour améliorer constamment la technique; c'est une économie dirigée d'une certaine façon, et principalement par l'attribution de fonds publics énormes pour la recherche et le développement, par les tarifs, et par une politique monétaire et fiscale. Aux Etats-Unis, les deux-tiers des vingt milliards de dollars dépensés pour la recherche et le développement, durant une année seulement (1964), furent financés par le gouvernement. Il y a un mauvais côté à cela, cependant : le but principal de l'effort d'amélioration de la technique est de supporter la puissance politique par la puissance militaire. Seulement les sous-produits de la recherche et du développement sont utilisés pour des produits civils. Si déjà cela peut amener une nouvelle phase de la révolution technique, on peut imaginer alors ce qui arriverait au Canada si une recherche dirigée et une économie judicieusement administrée étaient mises en marche exclusivement pour le bien-être et la paix de son propre peuple et des autres peuples.

Ce qui arrive avec le système actuel et le leadership actuel est complètement l'opposé. La plupart des compagnies étrangères, qui occupent des positions-clés à l'intérieur de l'économie canadienne, font un minimum de recherche ou n'en font pas du tout, parce que les décisions importantes sont prises par la compagnie-mère, en dehors du Canada. Le résultat en est que malgré les pressions timides du gouvernement fédéral qui offre certains avantages pour la recherche et le développement, les gigantesques compagnies étrangères installées au Canada n'y répondent que faiblement. Cependant, ces mêmes compagnies répondent spontanément aux plans de recherche et de développement du Canada, quand ces plans, sous la forme de sous-contrats, servent directement ou indirectement les fins de la technologie militaire des Etats-Unis.

Une conséquence grave de cette situation, c'est que le Canada perd continuellement une part de sa main-d'oeuvre scientifique et technique. Le principal caractère de nos exportations aux Etats-Unis est d'être restreintes en produits industriels finis, et importantes en main-d'oeuvre qualifée. Alors que la majorité des immigrants qui entrent au Canada sont à peu près inexpérimentés, une bonne part de ceux qui partent sont des Canadiens instruits, des professionnels de haute qualification. L'économie restreinte que le Canada s'est imposée ne procure pas le milieu capable de satisfaire les talents innés et acquis. Et plus il en part, plus il devient difficile pour

le Canada d'améliorer ses techniques, fondements de la prospérité et de l'indépendance économique, politique et culturelle. Et ainsi continuera à tourner le cercle vicieux d'une économie satellite basée seulement sur les industries d'extraction, jusqu'à ce qu'il soit brisé par une économie d'orientation canadienne.

Une étude récente, préparée pour le Conseil économique du Canada, montre que, de 1950 à 1963, plus de membres de la classe professionnelle ont immigré au Canada de différentes parties du monde qu'il n'y eut de professionnels canadiens à laisser le Canada pour les Etats-Unis. Seulement, ces statistiques ne disent pas si les nouveaux venus ont vraiment été intégrés aux cadres professionnels canadiens. Et la conclusion satisfaite du Conseil économique du Canada oublie de considérer ceci : « Le Canada dépense 0.72% de son produit national brut pour la recherche et le développement; d'autres chiffres indiquent que ce n'est que 0.23%. » (*Engineering Journal*, organ of the Engineering Institute of Canada, June, 1964). Or, les nations industrielles modernes dépensent approximativement 2.5%, et les Etats-Unis jusqu'à 3% de leur production nationale brute pour la recherche et le développement. Si le gouvernement canadien et les compagnies privées avaient emboîté le pas derrière d'autres nations industrielles modernes, si le Canada avait dépensé 2% ou 2.5% de sa production nationale brute pour la recherche et le développement, le pays aurait pu, non seulement absorber les professionnels immigrants, mais encore aurait su retenir les professionnels canadiens qui ont immigré.

Actuellement, nous remarquons une véritable explosion dans le domaine de l'éducation. C'est l'augmentation rapide de la population collégiale. C'est l'augmentation de nos connaissances scientifiques et techniques. C'est la multiplication des moyens d'information et le commencement du règne des ordinateurs électroniques qui conduisent à des décisions plus précises. Cependant, que fera demain la jeune génération de Canadiens, si l'on ne crée pas des milieux favorables à l'application et au continuel développement de ses connaissances, de ses compétences et de ses dons créateurs ?

Richesses naturelles ou dépendances

Tant que le capital corporatif dominera la vie économique du Canada, l'orientation économico-sociale du Canada demeurera la même, c'est-à-dire une marche constante vers le rôle d'appendice économique, de sous-entrepreneur et de valet des Etats-Unis. En d'autres mots, la classe dirigeante canadienne-anglaise et canadienne-française, qui est au service du capital étranger et surtout étatsunien, continuera à administrer l'économie canadienne en gardant pour principal objectif le profit privé des compagnies-mères et non le profit privé ou social du peuple canadien.

Cette politique du roi nègre est facile à décrire. Elle consiste à mettre l'accent sur les industries d'extraction, sans les accoupler à des industries fabriquant des produits finis. Les industries d'extraction requièrent des capitaux énormes pour l'érection, le transport et l'automatisation, alors que leur fonctionnement demande une main-d'oeuvre peu nombreuse.

Le fait d'être, à la fois, le principal fournisseur de matières premières pour les Etats-Unis et le principal importateur de produits industriels finis des Etats-Unis, s'exprime par des problèmes continuels de balance des paiements pour le Canada. Et cela a de multiples effets : dévaluation graduelle du dollar canadien, inflation, usure lente de la valeur réelle des épargnes et des fonds de pension.

Cependant, plus est grand le déficit entre les importations canadiennes des Etats-Unis et les exportations canadiennes vers les Etats-Unis, plus grandes sont ouvertes les portes du Canada pour l'entrée des capitaux américains. Le Canada se vend aux Etats-Unis, afin de créer un semblant d'équilibre. Mais ce genre de remède annuel ne fait qu'empirer la maladie de la structure économique du Canada, et forge des chaînes de plus en plus serrées qui détruisent la liberté d'action économique du peuple canadien.

Cette entrée sans restrictions et sans réserves des capitaux étrangers signifie que, année par année, un pourcentage de plus en plus considérable de notre production et de notre potentiel industriel glisse sous le contrôle étranger. Et des profits croissant annuellement sortent du pays pour entrer aux Etats-Unis, profits pris sur les efforts collectifs de l'intelligence et du muscle de la nation.

Tout cela se produit en dépit du fait qu'il y a une formation de capital relativement élevée au Canada et qu'il y a suffisamment de capital potentiel au Canada pour financer le gros de la croissance économique de la nation, et pour acquérir une aide qualifiée au besoin.

Mais toutes ces erreurs économiques ont des causes qui sont de nature moins économique que politique. Les dirigeants économiques et politiques actuels se considèrent comme les perpétuels partenaires mineurs du capital corporatif des Etats-Unis. En se plaçant sous le parapluie des Etats-Unis et en faisant du Canada un satellite économique, politique et culturel, ils espèrent recevoir en retour une complète protection dans la crise interne qui menacerait leur gouverne.

Ceci est aussi la raison pour laquelle aucune dénonciation officielle ne se fit entendre au Ca-

nada contre la doctrine de Johnson, qui réserve aux Etats-Unis le droit d'intervention économique, politique et militaire dans tous les pays de cet hémisphère si, aux yeux du gouvernement des Etats-Unis et selon son bon jugement, la loi et l'ordre établis sont en danger.

Les dirigeants économiques et politiques actuels du Canada ne peuvent pas protester, parce que leur attitude de valets fut et est encore en accord avec cette doctrine. Seul le fait que cette idée est plus ouvertement exprimée est embarrassant pour eux.

II — DES MYTHES EN SÉRIE

Nous avons parlé des mythes qui affectent le plus gravement la vie politique canadienne. Mais ils ne sont pas seuls. Autour d'eux, gravitent des mythes mineurs, souvent engendrés par les premiers, qui, en tout cas, complètent bien le tableau et donnent à l'ensemble plus de vraisemblance.

La prospérité

On dira : « Nous avons la prospérité. Pourquoi changer ? »

Mais les faits présentés présentement indiquent qu'il y a une disproportion énorme entre le bénéfice à court terme et le dommage à long terme causés par l'abandon sans condition au capital étranger de la plupart des positions-clés dans l'économie canadienne. Jusqu'ici, les périodes de prospérité dans ce pays furent principalement la conséquence de la prospérité des Etats-Unis. La prospérité à court terme, c'est pour le Canada comme le premier stade d'une tuberculose : les joues roses qui n'empêchent pas l'organisme d'être miné en profondeur. A moins que le peuple canadien ne s'éveille et n'applique le traitement approprié, dans la paix, le dommage à long terme sera irréparable. Toujours plus de béquilles, une mentalité toujours plus croupissante et toujours plus servile. De la sorte, le potentiel créateur, économique et humain, sera de plus en plus paralysé par la camisole de force de la dépendance, dans un Canada soumis aux ordres de ses propriétaires étrangers et de leurs valets canadiens, — ces valets jouant ici le rôle d'une classe dirigeante.

Les banques

Au premier abord, on pourrait dire que les banques à charte sont de véritables défenseurs de l'économie canadienne. Cependant, l'expérience du passé donne des preuves du contraire. Chaque fois que l'opinion publique a forcé les gouvernements à imposer des règles aux capitaux étrangers, l'opinion concertée des banques à charte s'y est opposée. Et cette opposition s'est maintenue jusqu'à ce que le gouvernement ait fait marche arrière. Nous découvrons les raisons de cette attitude des dirigeants du monde bancaire, en étudiant les rapports annuels publiés par ces banques. Nous pouvons voir là que le Bureau des directeurs de ces institutions fourmille de représentants des compagnies américaines installées au Canada.

Les petits actionnaires canadiens

C'est se leurrer que de supposer que la « canadianisation » des compagnies étrangères installées au Canada progresserait beaucoup si ces compagnies permettaient au public canadien d'acheter jusqu'à 25% des actions. Ces actions éparpillées, même si leur nombre total représente 25%, n'a aucune influence sur le centre nerveux des entreprises, c'est-à-dire sur le Bureau des directeurs. Seuls les détenteurs de bloc solide d'actions ont la possibilité de se faire représenter dans un bureau de direction. Pour atteindre à une véritable « canadianisation » de l'économie canadienne, il faudrait autre chose que le désir vague des détenteurs isolés de 25% des actions.

Le continentalisme

L'argument le plus souvent employé par les administrateurs financiers du Canada, pour justifier leur démission devant le capital américain, consiste à présenter l'unification continentale de l'économie comme une nécessité moderne contre laquelle on ne peut rien, à moins de revenir à une économie primitive. Ainsi, toute activité qui pourrait freiner ce mouvement d'unification est déclarée dangereuse. Mais l'argument est fallacieux, car il faut distinguer la coopération économique basée sur l'interdépendance et l'autodétermination des parties — coopération économique qui, elle, est nécessaire. — et un monopole continental basé sur l'abandon national et la servilité économique. Les crises fréquentes du *Mar-*

ché commun européen et de l'*Alliance pour le progrès dans l'Amérique latine* ont une racine commune. Sur la foi d'expériences douloureuses, les peuples en cause en sont venus à craindre les intrigues des nations fortes, dont le but est souvent de contrôler la destinée économique et politique de secteurs étendus du globe.

A la vérité, le système actuel conduit à un faux « continentalisme ». A la limite, on en arrive à un super-Etat qui considère toute question économique en fonction de la puissance, de la puissance militaire comprise, et qui a la possibilité de dicter à tous ses volontés. L'ère authentique du continentalisme n'est pas encore arrivée. Pour y parvenir, il faut deux choses : que les Nations unies deviennnent, et non seulement en principe, un instrument de paix dans tous les champs importants de l'entreprise économique, politique et culturelle; que les moyennes et petites puissances fortifient le sens de leur identité et de leur force intérieure, de manière à se sentir sûres d'elles-mêmes lorsqu'elles entrent dans un système mieux organisé d'interdépendance. A ces conditions, les blocs économiques régionaux, les marchés communs sous n'importe quelle étiquette et sur n'importe quel continent, deviennent de véritables associations de partage, de division internationale du travail, et non pas une exploitation déguisée travaillant dans l'intérêt d'une super-puissance.

Le principal problème pour le peuple canadien, ce n'est pas le fait que les dirigeants économiques et politiques des Etats-Unis considèrent le Canada comme une annexe économique et politique. Le principal problème pour les Canadiens, c'est qu'il y a déjà, dans des positions-clés au Canada, des gens qui mettent en oeuvre le concept étatsunien. Il appartient au peuple des Etats-Unis de comprendre à quel degré les dirigeants actuels des Etats-Unis ont terni la gloire ancienne de leur pays et de faire quelque chose pour y remédier. Mais il est du devoir du peuple canadien de faire face aux forces qui, à l'intérieur même du Canada, par leurs activités journalières, détruisent lentement la conscience naissante de l'identité canadienne.

III — L'IGNORANCE FABRIQUÉE

Il est déjà difficile d'apporter un remède à la situation héritée du passé. Cela sera encore plus difficile dans vingt-cinq ans, à moins que le Canada s'engage dès maintenant dans des voies nouvelles. Mais l'ignorance empêche de voir les véritables problèmes et détourne la volonté de l'action qui convient.

Fabriquer l'ignorance et influencer l'ignorance naturelle, c'est la meilleure méthode pour créer une mythologie qui voile la réalité socio-économique. Les demi-vérités, les quarts de vérité, les distorsions, les omissions, une rationalisation déguisée d'intérêts déguisés prennent la forme d'une vérité générale, véhiculée par à peu près tous les moyens d'information et qui finit par devenir un réflexe conditionné dans l'attitude mentale et sociale de la population.

Pour affranchir les citoyens de cette dictature de l'esprit, rien n'est plus important que de briser la trame de l'ignorance fabriquée, afin de pouvoir donner à la pensée et à l'action des buts conformes à la vraie destinée morale et historique de l'homme. Et cela ne peut être la tâche d'un homme isolé. Il faut des hommes nombreux, capables de poser les vrais problèmes. Ils remplaceraient avantageusement nos discoureurs actuels.

Le dialogue national n'est pas au point. Quelle que soit l'emphase avec laquelle les politiciens anglo-canadiens de tous les partis discourent au sujet de l'indépendance canadienne, de la fidélité au pays, de sa constitution et de son drapeau, s'ils ne sont pas disposés à créer une législation fédérale et provinciale qui puisse arrêter le mouvement d'abandon économique du pays, ils sont en réalité les fossoyeurs de la véritable indépendance du Canada. S'ils refusent de commencer à « canadianiser » les entreprises étrangères qui occupent actuellement les positions les plus stratégiques dans la vie canadienne, alors, en contradiction avec leurs discours, ils perpétuent tout simplement le type néo-colonial toujours dégradant de la dépendance économique du Canada. Pour la plupart des Canadiens, ce type de dépendance est « invisible », parce qu'on ne fait pas une manchette de journal ou un reportage télévisé toutes les fois qu'une entreprise industrielle ou commerciale canadienne est vendue aux Etats-Unis. Un tel fait paraît dans les pages financières du journal, à la façon d'un fait divers.

Selon la législation actuelle, n'importe quelle compagnie étrangère est libre d'entrer au pays et d'acheter la compagnie canadienne de son choix. Ordinairement, la compagnie étrangère y met le prix, ce qui est un profit immédiat pour les propriétaires privés canadiens. Mais le dommage à long terme, pour l'économie canadienne dans son ensemble, n'en est pas moindre. Et le bureau des directeurs des compagnies canadiennes a la liberté de vendre « son » bien à n'im-

porte quel étranger, sans obtenir au préalable l'assentiment des gouvernements fédéral et provinciaux. Le Canada est le seul pays du monde dans cette situation. Tous les autres pays, petits ou grands, développés ou sous-développés, possèdent à des degrés variables une protection légale, le mettant à l'abri de l'abandon économique du pays. Tout autre pays, s'il a besoin de capitaux étrangers, ou bien les loue, ou bien crée une co-propriété, ou bien achète la compétence directoriale.

Le vrai problème

Quelle que soit la manière de résoudre la crise constitutionnelle du Canada, une crise encore plus profonde demeurera jusqu'à ce qu'une autodétermination économique soit reconquise. Si les deux-tiers de la vie économique canadienne continuent à échapper à l'influence des autorités fédérales et provinciales à cause de la liberté d'action des propriétaires étrangers, l'Etat canadien demeure paralysé dans son effort pour accomplir les tâches nouvelles qui incombent à un Etat moderne.

Le Canada doit d'abord reconquérir son patrimoine national, actuellement entre les mains des étrangers. Il faut alors se demander si les dirigeants actuels, politiques et économiques, du Canada peuvent accomplir cette tâche. L'expérience de ces dernières années nous oblige à répondre catégoriquement non. Les dirigeants actuels du Canada sont les mêmes gens qui ont encouragé et justifié l'abandon du Canada, le Québec inclus. S'ils ont parfois exprimé leur inquiétude au sujet de la domination étrangère, dans les faits, ils n'ont jamais cherché autre chose que des expédients qui n'ont eu aucune influence en profondeur. Et même ces expédients furent mis de côté quand les compagnies étrangères, par la voix de leur classe dirigeante canadienne, montrèrent leur mécontentement. La triste vérité, c'est que la destinée du Canada est actuellement entre les mains de gens dont l'action est anti-canadienne dans les affaires économiques fondamentales. Les grands partis canadiens, leurs dirigeants et leurs supporteurs financiers travaillent tous dans le même sens, avec des tactiques qui diffèrent peu. Ce qu'ils poursuivent, c'est l'intégration économique du Canada aux Etats-Unis. Ils considèrent le monde entier comme un protectorat étatsunien, protectorat qu'il reste à consolider par une pénétration pacifique si possible, par une intervention militaire dans le cas d'une résistance.

Par leur action ou par leurs omissions ,ils ont fait du Canada un satellite économique des Etats-Unis. Ils en ont fait aussi un satellite politique en permettant que l'opinion publique canadienne soit moulée par les services de nouvelles des Etats-Unis. Ils en ont fait encore un satellite diplomatico-militaire en considérant tous les problèmes importants du monde avec un oeil stratégique étatsunien.

Le rôle international du Canada

L'expression humiliante déjà citée : « Nous ne voulons pas devenir un autre Canada », indique de quelle façon les autres pays voient le fait qu'on laisse glisser la plupart des champs de l'économie canadienne sous le contrôle étranger. Cette expression est un mélange d'étonnement, de regret et de pitié; c'est également un avertissement de ne pas suivre l'exemple du Canada.

Il y a loin de ce *« Nous ne voulons pas être un autre Canada »*, à l'image que le Canadien moyen se fait du rôle international de son pays. Selon un mythe créé pour consommation domestique, le Canada indépendant est un meneur mondial des puissances moyennes contre les abus des grandes puissances. Mais, vu par les autres pays, il devient le valet des Etats-Unis. Cependant, dès le moment où quelques Canadiens se décident d'agir ou simplement projètent une action qui pourrait être dommageable à certains intérêts économiques ou politiques des Etats-Unis, le mécontentement de ceux-ci s'exprime, la complaisance canadienne entre en jeu, et l'on abandonne ce dessein ou cette action. L'expression que l'on entend hors de ce pays : « Nous ne voulons pas être un autre Canada » devrait obséder la conscience de tous les Canadiens.

Les conditions d'un changement

Pour que la « canadianisation » de notre économie devienne un fait, il n'est pas suffisant de changer la « citoyenneté » du capital corporatif provenant des Etats-Unis. Le processus pacifique de « canadianisation » devra être accompagné d'un changement pacifique de la structure économique. Qu'on atteigne le point où une majorité de citoyens canadiens deviendra convaincue de la nécessité de ces changements, les opposants internes et externes seront paralysés. Cependant, si les représentants canadiens du capital étranger et leurs alliés politiques parviennent à créer une division parmi le peuple, alors ils n'hésiteront pas à demander une intervention économique et même militaire de la part des Etats-Unis. Plus sera grande la majorité du peuple qui demandera le changement, plus le changement pacifique sera assuré.

Cette action politique pacifique en faveur d'un pouvoir politique proprement canadien doit avoir son point de départ dans une vaste action politique éducative, afin d'éveiller un peuple qui a subi un véritable lavage de cerveau. Sans la « canadianisation » de l'économie canadienne, il n'y a aucune base solide pour une souveraineté

politique canadienne dans le monde industriel moderne. Cette conversion de l'économie canadienne se réalisera quand la majorité des citoyens éliront des parlements, fédéral et provinciaux, qui auront la volonté d'adopter une législation cohérente à cette fin.

De plus, dans une constitution modifiée, il faudra inclure des garanties légales vigoureuses pour lutter contre l'abandon économique, politique et culturel et pour la conservation et le développement du patrimoine canadien. En se basant sur les expériences négatives du passé et du présent, cette constitution devra spécifier bien clairement de quelle façon l'autorité fédérale, pour la politique économique générale, et l'autorité provinciale, dans le champ des ressources naturelles, devront être harmonisées et synchronisées vers le même but, c'est-à-dire, assurer l'auto-détermination économique et politique du Canada.

L'identité canadienne pourra s'épanouir en prenant comme base des idées et des pratiques réellement progressives. Cela implique l'idée que l'on s'engage à développer et à utiliser les sciences, les techniques et les arts en vue du bien-être social le plus élevé possible à l'intérieur du pays et comme contribution au développement pacifique de la communauté internationale des nations. Cela veut dire un mariage harmonieux dans une intégration de type canadien. Cela veut dire aussi une planification en vue de la distribution des ressources naturelles humaines et financières.

Une telle « canadianisation » politique, économique et culturelle donnera immédiatement une orientation nouvelle aux relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. L'une des causes les plus profondes et les plus puissantes de la rupture graduelle entre les Canadiens français et le reste du Canada, fut une certaine prise de conscience du fait que, derrière le courant actuel d'abandon économique du Canada, et du Québec, se trouvait le monde de langue anglaise. Les Canadiens français ont le sentiment vague que plus ils seront autonomes vis-à-vis le gouvernement fédéral, qui est dominé par la majorité de langue anglaise au Canada, plus ils ont de possibilité d'élire des gouvernements provinciaux plus libres, prêts à redresser la situation et à assurer un présent et un avenir meilleurs pour les Canadiens français.

Le cri du Québec exigeant une économie québecoise, c'est un jugement porté sur l'échec de l'économie canadienne. Pour le Canadien français, il n'y a pas de choix : il doit demeurer où il est, être Canadien à titre de Canadien français. Pour les Anglo-Canadiens, il existe une alternative. Il appartient aux dirigeants canadiens de langue anglaise de prouver, par des actes sérieux, qu'ils ont choisi le Canada et non sa disparition franche ou déguisée dans le grand tout étatsunien. Ils doivent en faire la preuve, non seulement en donnant leur adhésion à des aspects secondaires d'une souveraineté canadienne, mais par des actes, législatifs et autres, amorçant la « canadianisation » de la vie politique, économique et culturelle du pays.

Lorsque les Canadiens français seront assurés que le Canada anglais a choisi l'auto-détermination, la crise nationale sera transformée en un partnership véritable pour la construction d'un Canada nouveau et meilleur. ★

Jean-Paul Lefèbvre

ou

L'ANTI-ONF

par Yerri KEMPF

"LE Révolutionnaire », premier long métrage de Jean-Paul Lefèbvre, est venu apporter une éclatante confirmation aux idées que j'exposais dans mon article sur les limites du cinéma canadien. Il s'agit en effet d'un film qui a été réalisé exactement selon le principe énoncé par Francastel : « Ce qui constitue la qualité de l'oeuvre d'art, c'est son adéquation non au réel, mais à l'esprit du créateur. » Au lieu de tourner un documentaire vaguement romanesque sur la jeunesse québecoise en proie à la fièvre révolutionnaire, JPL a créé à partir de cette fièvre un univers poétique qui n'a pas grand rapport avec la réalité, encore que les structures profondes de la collectivité canadienne-française polarisent sourdement son inspiration. La fièvre révolutionnaire sert de combustible au feu sacré qui brûle dans le coeur de cet authentique poète. Aussi son film est-il d'abord un poème visuel d'une constante originalité, originalité qui jaillit encore davantage, me semble-t-il, d'une part franchement autobiographique . . .

Bien sûr, on a pu parler de Godard, et plus particulièrement de ses « Carabiniers », puisque le Révolutionnaire se réfère à la vision « absurde » et tourne la révolution en dérision comme Godard tournait en dérision la guerre. Il s'agit là tout simplement de la manifestation d'une nouvelle sensibilité, dont Ionesco et Beckett sont en quelque sorte les grands-prêtres. Le culte de l'absurde gagne du terrain. Je rappelle entre autre « Walk Over » de Skolimovski, autre premier long métrage que nous ayons pu voir à l'occasion du dernier Festival. Je trouve d'ailleurs qu'au point de vue rythme, JPL est plus proche de ce cinéaste polonais, ou encore de Polanski que de Godard. Il a un côté « A bout de souffle » chez ce dernier qui fait haleter les images alphavillesques, alors que « Le Révolutionnaire » déroule ses séquences avec une lenteur quasi religieuse. J'ai été frappé par cette espèce d'ivresse profonde qui préside à l'enchaînement des plans : Lefèbvre s'avance sur la corde raide de la Beauté avec une assurance de somnambule. Il ne s'égare jamais, il ne perd jamais le fil. Tout ça est réglé avec une maîtrise stupéfiante. Petit détail technique : la scène finale de la fusillade, sorte de ballet surréaliste, a été tournée d'un seul coup et sans reprise. D'ailleurs tout le film représente à ce point de vue une performance, puisque le rapport de pellicule tournée et pellicule utilisée n'atteint pas quatre à un ! Bien entendu, l'aspect amateur de l'interprétation peut faire l'objet de réserves, mais l'intention évidente du film ne se situant absolument pas dans la saisie objective du réel, je ne vois pas en quoi une diction maladroite ou encore une certaine gaucherie peuvent véritablement nuire à la projection du lyrisme si personnel de Lefèbvre, ni à son étonnant sens de l'humour. Il y a en effet chez ce cinéaste une invention visuelle qui transmute littéralement la réalité filmée. J'ai rarement vu des scènes d'intérieur, somme toute banales — des garçons qui jouent aux échecs . . . une fille qui rêve — irradier à ce point une étrange poésie. Quant à la présence de l'hiver, c'est à Breughel qu'il faut remonter ! Ce pouvoir de transmutation, c'est précisément ce qu'on appelle talent, style, personnalité. L'affirmation de ce talent, d'un style, d'une authentique personnalité confère au « Révolutionnaire » une valeur exceptionnelle qui justifie à mes yeux les plus grands espoirs : j'ai hâte de voir le prochain film de ce tout jeune créateur. Il a vingt-quatre ans !

Evidemment le travail du caméraman, Michel Régnier, a largement contribué à la réussite de l'entreprise. Je note en outre que l'apport de Pierre Hébert (Animations) va dans le sens du

voeu que j'exprimais en faveur de l'intégration du cinéma d'animation dans le long métrage. (Exemple tchèque) Une raison de plus d'applaudir le « Révolutionnaire ».

On sait que ce film a été tourné en six jours et a coûté $6,000. Je ne peux m'empêcher de me rappeler les $275,000 qu'a dévorés le « Festin des Morts ». $275,000 ! Quelle orgie, et pour aboutir à quelle indigestion ! Un autre sujet d'étonnement vient du fait que le film de JPL a été refusé par le comité de sélection du Festival. J'aimerais bien connaître les motivations véritables de cette décision, car on peut se poser bien des questions au sujet de l'attitude des membres dudit comité. N'ont-ils pas accepté une certaine manicouaganerie après visionnement d'une copie de travail de ce film, dont le mixage était à peine commencé ! Il s'agit peut-être d'un cas de précognition ratée . . . D'autres explications, beaucoup moins honorables, peuvent venir à l'esprit. Et s'il s'agissait par exemple d'un certain esprit oe chapelle dont le « Révolutionnaire » aurait bel et bien été victime ?

Mais plutôt que de ressasser de noires pensées, réjouissons-nous de la sortie du film de Lefèbvre à l'Elysée et marquons ce mois de novembre d'un caillou blanc. N'est-ce pas également au cours de ce même mois qu'a paru l'admirable roman d'Hubert Aquin (« Prochain Episode ») et que Jeanne Renaud a présenté au petit théâtre de la Place son sublime spectacle de ballet — en particulier, celui intitulé : « Le chant des adolescents » (Musique de Stockhausen, décor et costumes de Lise Gervais) m'a paru génial ! — Ainsi malgré les chapelles, malgré le récidiviste Pierre Patry, malgré certains incidents plus ou moins techniques de l'exposition Roussil, Montréal continue de s'affirmer comme un lieu de haute tension de la créativité contemporaine, et c'est ce qui compte. ★

LES LIVRES

par ***Jacques-A. LAMARCHE***

CORPS INTERMÉDIAIRES

Léon DION — Les groupes et le pouvoir politique aux Etats-Unis, Presses universitaires de Laval, Québec, et Armand Colin, Paris, 1965 — 160 pp.

LA philosophie politique doit beaucoup au directeur du département des Sciences politiques et titulaire du cours d'idéologies politiques à Laval. Depuis plusieurs années, en effet, M. Léon Dion poursuit ses recherches en ce domaine. L'ouvrage qu'il vient de publier étudie l'action des groupes particuliers sur le pouvoir politique aux Etats-Unis, autrement dit, l'action de ce qu'on appelle ici les corps intermédiaires sur l'orientation de la politique générale.

Le professeur Dion pose entre autre la question : « La précarité de la position de l'individu dans la vie politique est-elle réelle ou simplement le résultat d'un effet de déformation dû à une méthode d'analyse adéquate. » Se tenant à l'écart de la théorie ou de l'idéologie « groupiste », l'auteur met constamment en contraste les « grands postulats libéraux et les jugements au moins provisoires de spécialistes contemporains ».

L'auteur examine deux points : 1) les groupes et processus électoraux; 2) les groupes et centres de décisions politiques.

Au moment où le Québec voit croître « les corps intermédiaires », il est utile de voir quelle action ces « fameux » corps exercent soit sur les juges, les législateurs ou les administrateurs. C'est ce service que nous rend le professeur Dion, mais il promène sa lanterne dans le pays voisin. Il rendrait bien service au Canada s'il poursuivait son étude, mais de ce côté-ci de la frontière maintenant.

PARLANT DE POGNON

Gérald MARION — Répartition fonctionnelle des revenus, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1965 — 128 pp. ($5.50)

Quelle est l'action des salaires sur l'économie, et l'action de l'économie sur les salaires : tel est, brutalement résumé, l'ouvrage du professeur Marion, de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal.

L'originalité de cet ouvrage réside, pour une part, dans le fait que le professeur fait appel aux méthodes les plus avancées d'analyse pour décrire les changements structurels de l'économie. Il établit également des rapprochements avec les méthodes néo-classiques, notamment celle de Nicolas Kaldor.

L'ouvrage du professeur Marion a le mérite d'offrir une synthèse du problème du travail au Canada de nos jours. Il comporte une bibliographie intéressante d'ouvrages en français et en

anglais d'origine tantôt canadienne tantôt américaine. L'auteur avait déjà publié un article qui avait été remarqué, dans l'« Actualité économique » de juin 1960. L'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui prolonge et dépasse les réflexions déjà contenues dans ce premier article, et nous paraît être un classique du genre.

Les disciples de l'économiste britannique John Keynes liront avec curiosité cet ouvrage où il est démontré que la science économique moderne est désormais en mesure d'établir d'une façon scientifique, l'équilibre souhaitable de la répartition des revenus. De plus, ils pourront y consulter des tableaux sur la population active de même que sur les taux de salaires. Ces tableaux font preuve d'une connaissance parfaite des techniques avancées de la statistique.

LE SEL DE L'ANNÉE

En COLLABORATION — L'utilisation des ressources humaines — (Conférences annuelles de l'ICAP). les éditions du Jour, Montréal, 1965 — 136 pp. ($2.00)

Bon an, mal an, l'*Institut canadien des Affaires publiques,* commodément appelé l'ICAP, nous apporte, des « Pays d'en haut », son grain de sel, sa petite bombe, et sa gerbe de beaux esprits. Cette année, c'est Fernand Dumont, Guy Rocher, Paul Gérin-Lajoie, Bernard Daude (et j'en passe) qui ont affronté les problèmes, le public et... les caméras de TV. Comme d'habitude, et pour le plus grand bien de la postérité, les *Editions du Jour* ont recueilli les propos de ces messieurs, propos qui, dans la meilleure tradition académique, se répartissent en trois points :

1) *le rôle de la connaissance dans une société moderne* — « Un monde nouveau de la connaissance naîtra de nos engagements respectifs des uns et des autres, de ceux qui combattent les pouvoirs illégitimes, de ceux qui veulent que la vérité soit le partage de tous » (Fernand Dumont);

2) *les carences de nos ressources humaines et l'évaluation des besoins* — « Au Québec, les exigences de la planification économique ou l'enseignement technique et professionnel nous forceront-ils à mieux planifier les ressources humaines » (Guy Rocher);

3) *la politique de développement des ressources humaines* — « Le concept d'éducation permanente est à la base même de toute politique complète de développement constant des ressources humaines et culturelles d'une société » (Paul Gérin-Lajoie).

Un livre de référence indispensable, comme les précédents.

LA PATIENCE DE M. DIAFOIRUS

En COLLABORATION — Le Centre médical universitaire, les Editions du Jour, Montréal, 1965 — 126 pp. ($1.50)

Six professeurs de la Faculté de médecine de l'université de Montréal ont rédigé les chapitres de ce livre qui fait l'historique des atermoiements sans nombre qui ont entouré le projet « jugé essentiel depuis 38 ans » d'un *Centre médical universitaire*. Les auteurs en profitent pour exposer, une fois de plus, les raisons qui rendent la création de ce « Centre » essentielle à l'avenir de la médecine au Québec.

Aurèle Beaulnes, Michel Bérard, Pierre Bois, Jean-Pierre Cordeau, Jean-Louis Léger et Gilles Tremblay discutent de la structure et des responsabilités d'une faculté de médecine dans une société bien organisée.

Les trente-quatre pages consacrées à l'historique des efforts constamment repris en vue de rajuster plans et coûts d'un futur « Centre » se terminent par un bref et poignant paragraphe : 38 ans d'efforts et « La Faculté de médecine, médusée, apprend comme le reste de la population québecoise » le renversement de tous les plans...

« Le terrain jadis acquis au coût de $3,000,000 pour y construire le Centre médical sera dorénavant utilisé pour la construction des nouveaux édifices de la Faculté des sciences sociales et la Faculté de droit... l'honorable Jean Lesage propose, par la voie des journaux, que l'hôpital universitaire soit construit à même un autre hôpital (en l'occurence Sainte-Justine) qui a déjà clairement exprimé les raisons de son opposition à cette proposition du premier ministre... »

Rédigé avec clarté, méthode et précision, le livre expose les multiples aspects du rôle fondamental et de la nécessité primordiale du Centre médical. Les profanes, comme les spécialistes, trouveront plaisir à le lire.

Le docteur Jacques Genest, ancien gouverneur de l'université de Montréal, ajoute à l'autorité de l'entreprise en signant la préface.

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.
PORT PAYÉ À MONTRÉAL

« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraires et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »

M PIERRE TANGUAY 99 99
931 RUE PRATT 0089292
MONTREAL 8 PQ CAN 0005 6

CITÉ LIBRE

10 numéros par année

AU KIOSQUE — 50¢ le numéro

ABONNEMENT — $3.50 par année